



## TCHAD

### QUESTIONS GÉNÉRALES

Septembre 2019

Ce document sur le Tchad a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international comme document de référence pour les consultations périodiques avec le pays membre. Il repose sur les informations disponibles au moment où il a été achevé, le 20 juin 2019.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone : (202) 623-7430 • Fax : (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Site web : <http://www.imf.org>  
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international  
Washington, D.C.**



## TCHAD

### QUESTIONS GÉNÉRALES

18 juin 2019

Approuvé par le

Département

Afrique

Préparé par Moez Ben Hassine, Samuel Delepierre et  
Preya Sharma

### TABLE DES MATIÈRES

#### LES OBSTACLES A LA CROISSANCE DU SECTEUR NON PÉTROLIER AU TCHAD :

<b>REPERCUSSIONS DE LA CRISE ET FAIBLESSES STRUCTURELLES</b>	<b>3</b>
A. Contexte et évolution récente	3
B. Répercussions de la crise	6
C. Faiblesses structurelles à long terme	10
D. Réformes destinées à diversifier l'économie et à libérer une croissance durable et partagée	14
Bibliographie	18

#### GRAPHIQUES

1. Contexte	4
2. PIB non pétrolier, 2014–19	5
3. Encours des arriérés intérieurs	7
4. Répercussions de la crise	8
5. Croissance du PIB non pétrolier 2019–24	10
6. Capital physique	12
7. Indice du capital humain, 2018	13
8. Climat des affaires	13
9. Indicateurs de l'inclusion financière	14
10. Diversification des exportations et volatilité de la croissance	15
11. Indicateurs de la dépendance au pétrole et de la diversification	15

#### LA GOUVERNANCE DU TCHAD : IMPLICATIONS MACROECONOMIQUES ET

<b>PRIORITES POLITIQUES</b>	<b>19</b>
A. Introduction	19
B. Les implications macroéconomiques de la gouvernance et de la corruption	19

C. Gouvernance budgétaire _____	24
D. Supervision du secteur pétrolier _____	25
E. Cadre anticorruption _____	30
F. Conclusion _____	31
Bibliographie _____	33

## ENCADRÉ

1. Estimation de l'impact sur la croissance de l'amélioration de la gouvernance et de la réduction de la corruption _____	22
---	----

## GRAPHIQUES

1. Indicateurs de la gouvernance et de la corruption _____	21
2. Gouvernance et ratio impôts/PIB _____	25
3. Estimations du potentiel fiscal du Tchad _____	25
4. Flux des recettes pétrolières, fin 2018* _____	28
5. Répartition des recettes des exportations de pétrole de l'État en 2017 _____	29
6. Répartition des recettes des exportations de pétrole de l'État en 2018 _____	29

## DEPENSES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT AU TCHAD \_\_\_\_\_ 34

A. Introduction _____	34
B. Résultats en matière de développement au Tchad _____	35
C. Dépenses sociales au Tchad _____	37
D. Atteindre des objectifs de développement durable en matière de santé et d'éducation _____	38
E. Conclusion _____	41

## GRAPHIQUES

1. PIB par habitant, PPA _____	35
2. Taux de mortalité maternelle _____	37
3. Taux d'alphabétisation, adultes et jeunes _____	37
4. Dépenses publiques de santé et d'éducation _____	38
5. Ratios de médecins et d'enseignants dans le primaire _____	38

## TABLEAUX

1. Indicateur du développement humain _____	36
2. Estimations des coûts pour l'atteinte des ODD en matière de santé et d'éducation _____	40

## ANNEXE

Objectifs de développement durable et méthodologie _____	42
--	----

# LES OBSTACLES A LA CROISSANCE DU SECTEUR NON PETROLIER AU TCHAD : REPERCUSSIONS DE LA CRISE ET FAIBLESSES STRUCTURELLES<sup>1</sup>

*Devenu pays producteur de pétrole au début des années 2000, le Tchad a subi de plein fouet le choc sur les prix du pétrole de 2014/15. Après trois années consécutives de récession, des signes de stabilisation sont apparus et le Tchad s'est progressivement redressé. Toutefois, la croissance du secteur non pétrolier reste faible et le PIB non pétrolier est loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant crise. Il est devenu évident que l'activité économique du Tchad est freinée par rapport à celle des autres pays d'Afrique subsaharienne. Le présent chapitre est consacré aux obstacles à la croissance du secteur non pétrolier au Tchad afin de mieux comprendre pourquoi l'économie tchadienne ne s'est pas suffisamment remise de la crise. Il explique en quoi l'économie est freinée par les répercussions de la crise, tels que le niveau élevé de la dette publique et la fragilité du secteur bancaire. Il présente également les faiblesses structurelles persistantes qui limitent le potentiel de croissance du pays. Pour finir, il décrit pourquoi le Tchad aura besoin de réformes pour remédier à ces faiblesses afin de favoriser la diversification économique et d'accomplir son potentiel.*

## A. Contexte et évolution récente

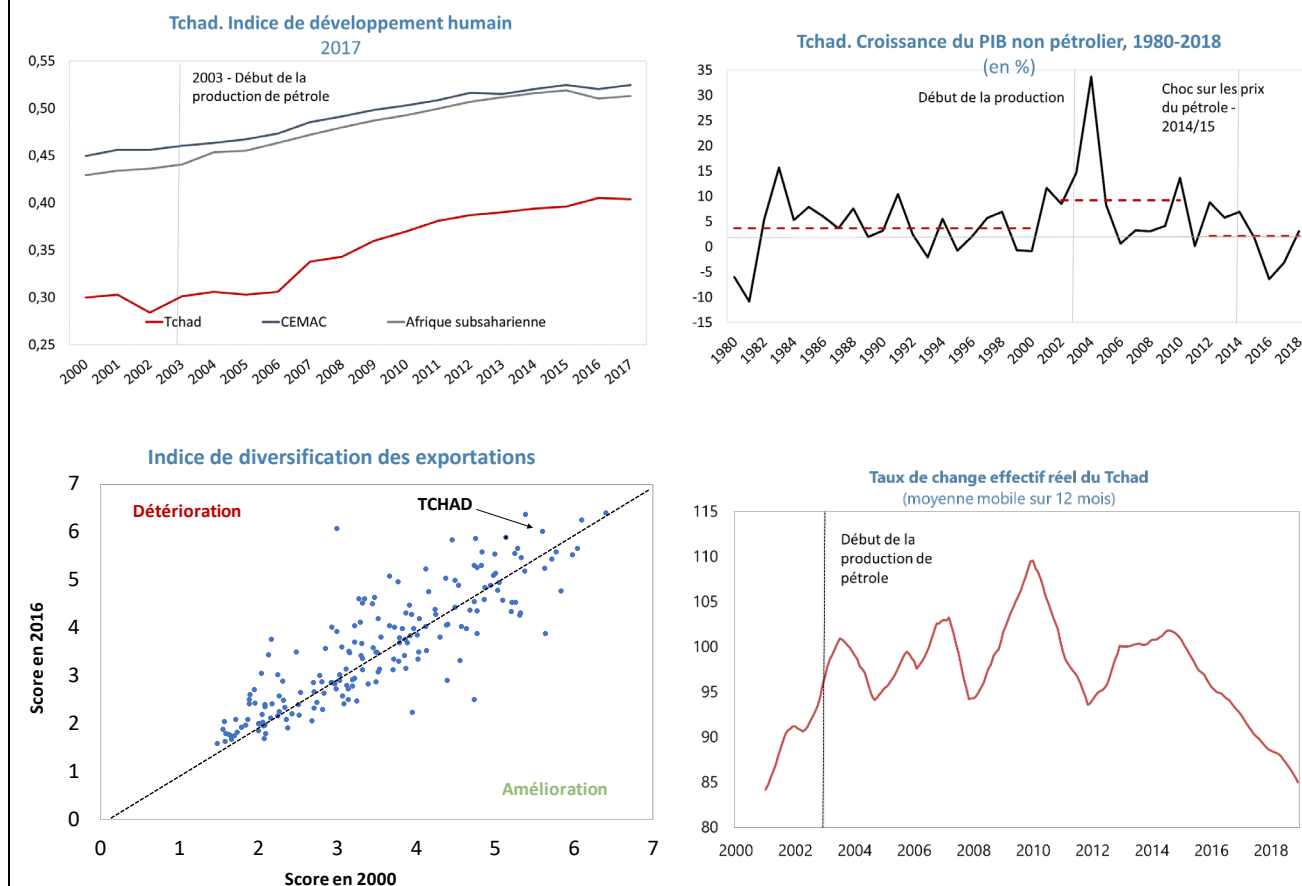
**1. Le Tchad est un pays fragile à faible revenu qui se heurte à des problèmes considérables et multifacettes dans son développement.** Classé 186<sup>e</sup> à l'indice du développement humain (IDH) de 2017, le Tchad est l'un des pays les plus pauvres et les moins développés du monde. Il est confronté à un environnement géographique et géopolitique difficile : il s'agit du cinquième plus grand pays d'Afrique, il est enclavé, il est traversé par le désert du Sahara et il présente une très faible densité démographique. La sécurité et la situation humanitaire sont également à l'origine de problèmes, compte tenu des tensions le long des zones frontalières et des fortes menaces terroristes, en particulier dans la région du Lac Tchad, et du fait que le Tchad est le pays qui accueille le plus de réfugiés en Afrique (au prorata du nombre d'habitants).

**2. Le Tchad est devenu producteur de pétrole au début des années 2000. Bien que le lancement de la production et des exportations de pétrole aient permis quelques améliorations sur certains indicateurs de développement, les progrès effectués au cours des 15 dernières années n'ont pas été pérennisés.** Avec le début de la production et des exportations de pétrole au début des années 2000, le Tchad a vu la croissance de son PIB bondir, et son PIB par habitant et ses indicateurs de développement connaître de franches améliorations. Toutefois, l'augmentation de la production de pétrole et des recettes publiques correspondantes ne s'est pas traduite par un accroissement des investissements publics favorables à l'activité économique, essentiels à la croissance sur le long terme. Au lieu de cela, la dépendance du secteur privé vis-à-vis des dépenses publiques s'est accentuée et le secteur non pétrolier dans son ensemble est devenu

<sup>1</sup> Préparé par Moez Ben Hassine et Samuel Delepierre.

plus vulnérable aux évolutions du secteur pétrolier. Une étude de la Banque mondiale s'appuyant sur la méthode de contrôle synthétique a montré que le pays n'a pas pu maintenir la stimulation du PIB par habitant sur le long terme<sup>2</sup>. Par ailleurs, le nouveau statut de producteur de pétrole du Tchad a freiné la diversification de ses exportations (graphique 1).

Graphique 1. Tchad : Contexte



Source : IDH, PEM ; calculs des services du FMI.

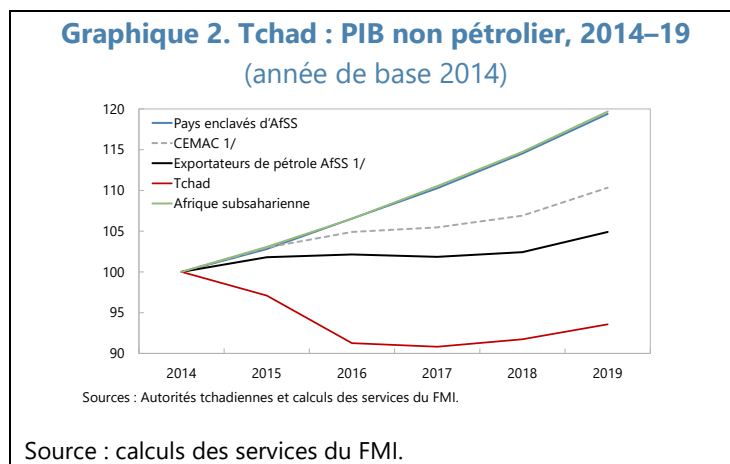
**3. Plus récemment, le Tchad a été touché par le choc sur les prix du pétrole de 2014/2015, qui a fortement et durablement affecté son économie.** La forte contraction des recettes pétrolières entre 2014 et 2016, ainsi que le lourd service de la dette commerciale extérieure, essentiellement la dette envers Glencore, ont nécessité des coupes claires au niveau des dépenses, ce qui a entraîné une révision à la hausse de près de 12 points de pourcentage du déficit primaire non pétrolier en l'espace de deux ans. Cet ajustement ainsi que l'importante accumulation d'arriérés

<sup>2</sup> « Comment le Tchad peut-il sortir du labyrinthe de la croissance ? » (Banque mondiale, 2018)

intérieurs ont enclenché un cercle vicieux de contraction de l'activité économique non pétrolière, des recettes non pétrolières et des dépenses publiques.

**4. Des signes de stabilisation économique, en particulier sur le front budgétaire, sont apparus en 2017 et se sont prolongés en 2018.** Après trois ans de contraction entre 2015 et 2017, la croissance du secteur non pétrolier est revenue en territoire positif. Modestes en 2018, les taux devraient se raffermir progressivement. Après deux années de contraction, l'activité pétrolière a elle aussi repris. Sur le front budgétaire, les recettes non pétrolières ont augmenté de façon marquée, après avoir rebondi à partir du deuxième semestre 2017, malgré le déclin enregistré fin 2018. Les recettes pétrolières se sont également améliorées suite à l'augmentation de la production de pétrole et à la réduction du service de la dette envers Glencore après sa restructuration. Cette dernière a considérablement réduit la vulnérabilité liée à la dette. Elle prévoyait notamment des dispositifs permettant d'augmenter ou de réduire le service de la dette en fonction des recettes pétrolières.

**5. Malgré les récents progrès encourageants de l'économie, la reprise économique du secteur non pétrolier reste modérée et inférieure à celle enregistrée dans les pays pairs.** Après trois années de récession marquée, l'économie tchadienne se reprend très timidement et elle est en tout cas loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant crise (graphique 2). Au stade actuel, les chiffres de la croissance du Tchad sont largement inférieurs à ceux de pays pairs.



**6. Le présent chapitre vise à comprendre pourquoi l'économie du secteur non pétrolier tchadien ne s'est pas suffisamment remise en étudiant les obstacles entravant sa croissance.** À l'heure actuelle, l'activité du secteur non pétrolier du Tchad est freinée par deux types d'obstacles. En premier lieu, alors que l'économie sort tout juste de la récession, les répercussions de la crise, à savoir les niveaux élevés de la dette publique intérieure et de l'encours des arriérés intérieurs ainsi que la fragilité du secteur bancaire, restent prédominantes et pèsent fortement sur la reprise (section B). En second lieu, le Tchad reste confronté à des faiblesses structurelles de longue date qui étouffent la croissance potentielle (section C). Le déblocage du potentiel économique du Tchad passera par des réformes destinées à remédier à ces faiblesses afin de faciliter la diversification des secteurs non pétroliers (section D).

## B. Répercussions de la crise

**7. Trois années de récession ont laissé au Tchad d'importantes séquelles qui continuent d'affecter la politique budgétaire, et les résultats du secteur privé non pétrolier et du secteur bancaire.** Après le déclin marqué et durable des prix mondiaux du pétrole au cours de la période 2014/2015, les autorités ont réagi en procédant à un important ajustement budgétaire, assorti d'une rapide augmentation de la dette intérieure, en se tournant vers le marché des titres régional<sup>3</sup>. Malgré tout, les autorités ont accumulé un montant considérable d'arriérés de paiement intérieurs. Bien que l'économie ait atteint son niveau plancher avant de se reprendre progressivement, les secteurs bancaire et non financier accusent encore le coup de la crise. En particulier, l'important stock d'arriérés intérieurs pèse sur le secteur privé et sur les bilans des banques, alors que le surendettement intérieur du secteur public exerce une pression sur la position de liquidité des banques et a réduit l'espace budgétaire dont disposent les autorités pour soutenir la reprise.

**8. La dette publique intérieure a plus que doublé avec la crise.** Lorsque l'économie tchadienne a été frappée par le choc pétrolier, les autorités ont dû solliciter d'importants financements intérieurs pour amortir l'impact de ce dernier, tout en réduisant drastiquement leurs dépenses. Elles ont dans un premier temps fait appel au financement de la banque centrale sous forme d'avances statutaires et exceptionnelles, qui ont atteint la limite réglementaire de 420 milliards de FCFA de la CEMAC en 2015. Elles ont également financé le déficit par le biais du marché des titres régional. L'encours de la dette sous forme de titres sur le marché régional a considérablement augmenté : pratiquement nul en 2014, il a atteint 484 milliards de FCFA (10 % du PIB non pétrolier) fin 2017 (graphique 3).

**9. La forte augmentation de la dette publique intérieure s'est accompagnée d'un bond du service de la dette, lequel a limité l'espace disponible pour les dépenses productives.** Le remboursement initialement prévu des avances statutaires et exceptionnelles à la BEAC (environ 1 % du PIB du secteur non pétrolier par an) a été révisé à la baisse, la BEAC ayant consolidé et restructuré toutes les avances en 2017<sup>4</sup>. Malgré la restructuration, le paiement des intérêts sur la dette intérieure a augmenté pour atteindre 14 % des recettes non pétrolières et 9 % des dépenses primaires en 2018 (graphique 3).

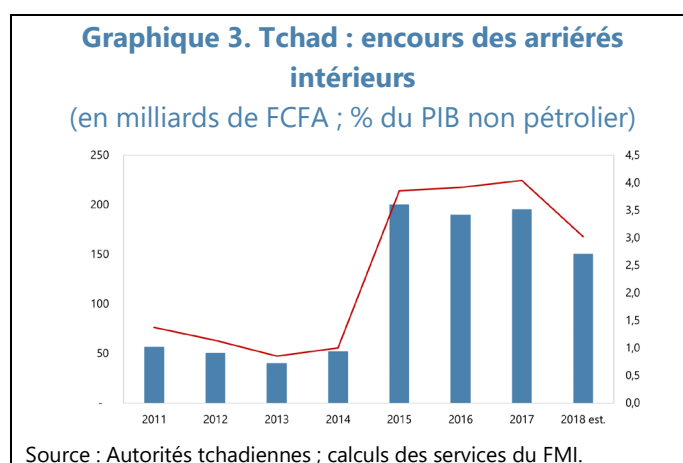
**10. Les arriérés de dépenses ont fortement augmenté pendant la crise.** En plus de la dette contractuelle explicite, les autorités ont accumulé un stock d'arriérés conséquent sur les achats de biens et de services, les investissements, et les transferts et subventions. Les arriérés accumulés concernent principalement des fournisseurs privés et des entités publiques. Le stock des arriérés a atteint son niveau maximal à la mi-2017, à environ 270 milliards de FCFA, soit 5,6 % du PIB non pétrolier. Depuis, il a diminué progressivement, à mesure que les autorités remboursaient les arriérés enregistrés auprès du Trésor, atteignant environ 160 milliards de FCFA fin 2018 (graphique 3). Outre ces arriérés enregistrés auprès du Trésor, un stock plus important d'arriérés non

<sup>3</sup> Questions générales — Les premiers pas du Tchad sur le marché régional des titres publics (FMI, 16/275).

<sup>4</sup> Une période de grâce de quatre ans sur le remboursement du principal, un prolongement de l'échéance et une baisse du taux d'intérêt à 2 % ont été accordés.

vérifiés — composé par exemple d’engagements de dépenses par les ministères sectoriels — s’est accumulé. Ces arriérés sont en cours d’audit.

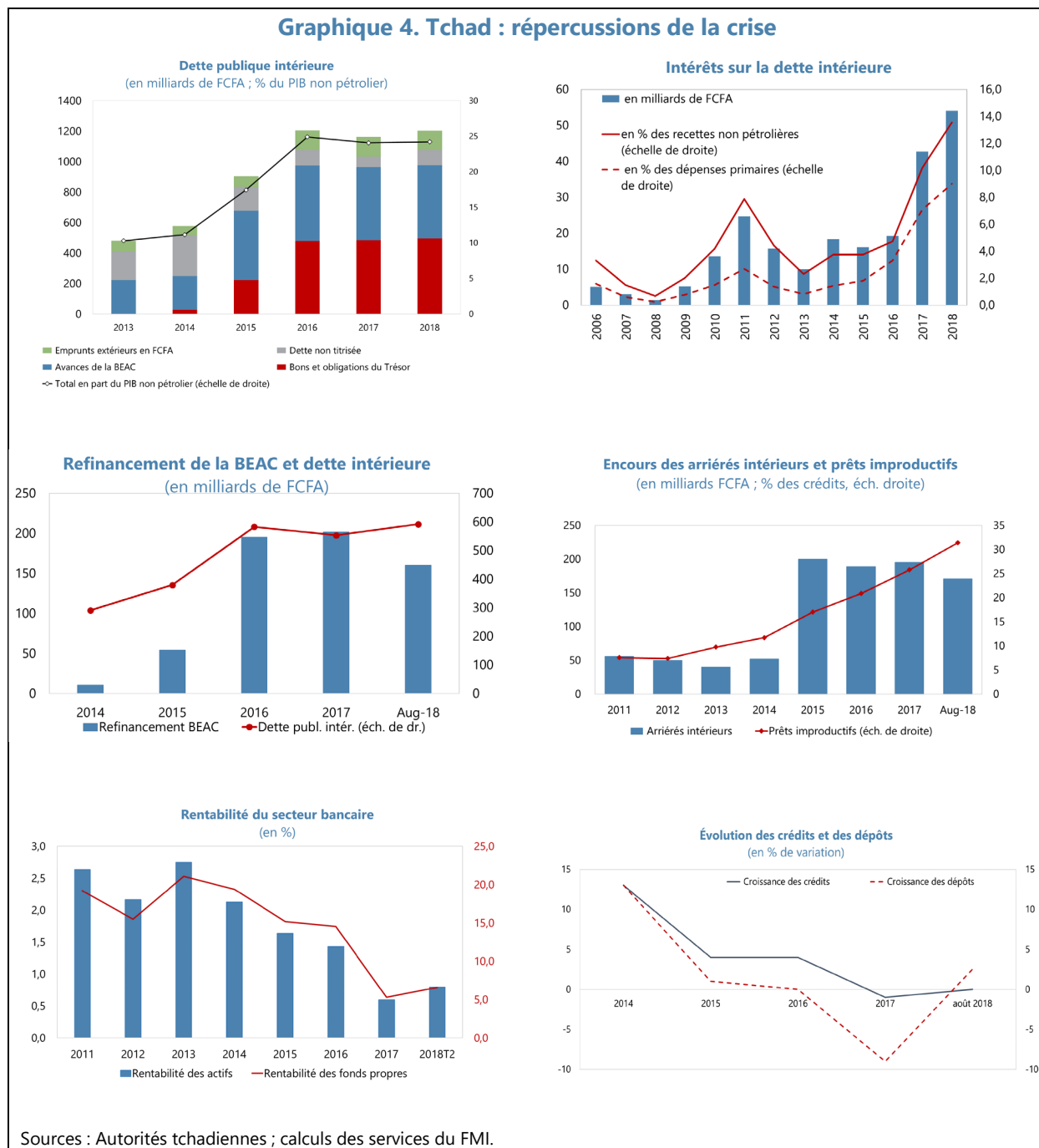
**11. Bien que les autorités aient commencé à payer des arriérés, l’encours restant est très important et constitue un frein pour l’économie non pétrolière.** L’impact de l’accumulation d’arriérés a été conséquent et pluridimensionnel. En raison de leurs répercussions sur le bilan du secteur privé, et sur sa capacité à mener des activités normales et à investir, les arriérés freinent l’activité économique et contraignent les entreprises à licencier. Les projets d’investissement se sont retrouvés au point mort du fait de l’incapacité des autorités à payer les entreprises de construction. Par ailleurs, la principale répercussion des arriérés dus au secteur privé, qui a aussi été la plus néfaste, a été la détérioration des bilans des banques suite à l’augmentation des prêts improductifs (graphique 3). En effet, le secteur bancaire avait octroyé des financements au secteur privé de façon massive, sur la base d’avis de crédit de l’État. De manière plus générale, l’augmentation des arriérés intérieurs a détérioré le climat des affaires et fortement affecté la confiance envers l’État. Enfin, les arriérés envers les ministères du secteur social ont entraîné la détérioration du niveau et de la qualité des services sociaux, ce qui a encore dégradé les conditions sociales dans le pays. Les parties prenantes intérieures (le secteur privé, le secteur bancaire, les ministères sectoriels, les syndicats et la société civile de façon générale) considèrent les arriérés domestiques comme le principal frein à la reprise.



**12. Les pressions sur les liquidités et la détérioration de la qualité des actifs dans le secteur bancaire ont entamé la capacité de ce dernier à soutenir la reprise économique.** La récession, l’augmentation de la dette publique et l’accumulation des arriérés intérieurs ont exercé un impact néfaste sur le secteur bancaire. La qualité des portefeuilles des banques s’est considérablement détériorée, les prêts en souffrance ayant augmenté d’environ 12 % fin 2014 à environ 31 % fin 2018. Parallèlement, le système bancaire a été soumis à des tensions sur la liquidité. Cela tient essentiellement à l’augmentation de la dette publique et à la nécessité de la refinancer, ce qui s’est traduit par une forte augmentation des opérations de refinancement auprès de la BEAC (de 10 milliards de FCFA en décembre 2014 à 160 milliards de FCFA en décembre 2018), à une époque où la BEAC appliquait une forte décote aux obligations d’État utilisées en tant que garanties compte tenu des difficultés budgétaires rencontrées jusqu’à mi-2018. Par conséquent, la rentabilité du système bancaire a diminué, mais aussi sa capacité à recueillir des dépôts et à octroyer des crédits.



Après avoir atteint environ 12 % en 2014, le taux de croissance du crédit et des dépôts a chuté en 2015, 2016 et 2017, avant de se stabiliser en 2018 (graphique 4).



**13. Il est essentiel de remédier aux répercussions de la crise (surendettement public intérieur, important stock d'arriérés intérieurs et faiblesses du secteur bancaire) pour relancer l'économie.** La priorité se porte sur trois domaines :

- **Réduire la dette intérieure.** Le Tchad doit réduire sa dette intérieure, en particulier la dette détenue par les banques publiques. Cela contribuerait à réduire la charge de la dette et à desserrer le lien entre banque et Etat.

Dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, les autorités prévoient de réduire progressivement le taux de refinancement de la dette titrisée pour le porter à 85 % en 2019 (contre 90 % en 2018). L'amélioration des recettes non pétrolières et l'affectation partielle d'éventuelles recettes budgétaires exceptionnelles à la réduction de la dette publique iraient dans le sens de ces efforts.

- **Rembourser les arriérés intérieurs.** Il convient de continuer à rembourser les arriérés envers le secteur privé sur les biens et les services, et à payer les transferts et subventions en faveur des ministères du secteur social afin que le secteur privé non pétrolier puisse contribuer à la reprise économique et à l'amélioration des conditions sociales. Alors qu'un important stock d'arriérés à vérifier est en cours d'audit, les autorités vont devoir élaborer et mettre en œuvre une stratégie claire et transparente pour l'apurement des arriérés intérieurs.
- **Traiter les prêts improductifs dans le secteur bancaire.** Il conviendra de travailler à l'adoption d'un plan d'action destiné à la réduction des prêts improductifs. Celui-ci consisterait à : (i) augmenter les provisions, (ii) faciliter les résolutions extrajudiciaires, (iii) créer une société de gestion des actifs, et (iv) adopter des plans de restructuration. Le choix de la stratégie à utiliser dépendra entre autres des facteurs suivants : les montants concernés par les prêts improductifs, l'espace budgétaire, la liquidité du système bancaire et la disponibilité de financements extérieurs.

## C. Faiblesses structurelles à long terme

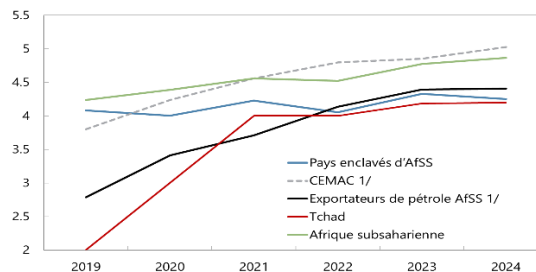
**14. Outre les facteurs hérités de la crise qui pèsent sur la reprise, le Tchad présente des problèmes structurels profondément ancrés qui affectent ses perspectives de croissance à moyen et long termes.** Plus précisément, l'insuffisance et la mauvaise qualité du capital physique, la faiblesse du capital humain et les déficiences de la gouvernance entravent la diversification économique du Tchad. À ce stade, les perspectives de croissance du secteur non pétrolier du Tchad sont moins favorables que celles de ses pays pairs en Afrique subsaharienne (graphique 5). Si l'on fait abstraction des facteurs exogènes qui affectent le potentiel de croissance du Tchad (voir paragraphe 1), les services ont constaté que d'autres pays dans des situations similaires ont réussi à réunir les conditions nécessaires à une amélioration des chiffres de la croissance. Le traitement de ces faiblesses structurelles aurait donc un impact positif considérable et durable sur les perspectives économiques du Tchad.

**15. Le niveau et la qualité des infrastructures du Tchad font partie des plus faibles du monde.** Malgré un investissement public relativement élevé, notamment dans les années 2000, avec le début de la production et de l'exportation de pétrole, le niveau du stock de capital physique est très bas par rapport aux pays pairs, y compris les pays enclavés et les exportateurs de pétrole (graphique 6). Bien que le déficit des infrastructures du Tchad se soit réduit depuis le début des années 2000, il reste important par rapport à d'autres pays africains à faible revenu<sup>5</sup>. La faible qualité du stock de capital physique aggrave également l'impact du déficit des infrastructures. Sur la base de l'indicateur du Forum économique mondial portant sur la qualité des infrastructures et des données du FMI sur la qualité de l'investissement, le Tchad présente l'un des scores les plus faibles du monde s'agissant de la qualité de l'investissement et des infrastructures<sup>6</sup>.

Naturellement, ces éléments se traduisent très concrètement par le niveau alarmant des indicateurs consacrés à l'accès à l'énergie et à l'électrification, à l'infrastructure de transport et aux télécommunications (graphique 6). C'est ainsi que moins de 10 % de la population tchadienne a accès à l'électricité et 6,5 % a accès à Internet<sup>7, 8</sup>.

**Graphique 5. Tchad : croissance du PIB non pétrolier, 2019–24**

(en %)



Sources : Autorités tchadiennes et calculs des services du FMI.  
1/ Hors Guinée équatoriale.

Source : PEM et calculs des services du FMI.

1/En excluant la Guinée Equatoriale

<sup>5</sup> Document de la série des Questions générales – L'efficacité de l'investissement public au Tchad (FMI, 16/275).

<sup>6</sup> Making Public Investment More Efficient (IMF, 2015).

<sup>7</sup> Banque mondiale (indicateur du développement dans le monde, 2017).

<sup>8</sup> Tracking SDG7: The Energy Progress report (Banque mondiale, 2018).

**16. Le Tchad est également derrière ses pays pairs au classement des indicateurs du capital humain.** Pour évaluer le niveau de capital humain, les services se sont appuyés sur l'indice récemment élaboré par la Banque mondiale<sup>9</sup>. Cet indice mesure le capital humain de la prochaine génération, qui correspond au niveau de capital humain qu'un enfant né aujourd'hui peut espérer atteindre compte tenu des risques de problèmes de santé et d'éducation existant dans son pays de naissance. Il contient trois composantes : (i) *la survie*, mesurée par la mortalité des enfants de moins de cinq ans, (ii) *les années de scolarité corrigées en fonction de l'apprentissage*, qui reflètent à la fois la qualité et la quantité de l'enseignement, et (iii) *la santé*, mesurée par la prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de cinq ans et le taux de survie des adultes. L'indice du capital humain est le plus faible du monde (graphique 7), ce qui témoigne de niveaux très faibles en matière de santé et d'enseignement.

**17. Les perspectives de croissance à long terme du Tchad sont également affectées par la faiblesse des indicateurs relatifs à la gouvernance et au climat des affaires, et par la corruption.** Le Tchad présente de mauvais résultats s'agissant de la gouvernance, de la corruption et du climat des affaires. Le paiement des impôts, la création d'entreprises, l'accès à l'électricité, le commerce transfrontalier et la protection des investisseurs minoritaires y sont particulièrement problématiques (graphique 8). Sur la base des estimations des services du FMI sur l'élasticité de la croissance réelle par habitant<sup>10</sup>, le Tchad gagnerait beaucoup à améliorer la qualité de la gouvernance et à réduire la prévalence de la corruption<sup>11</sup>. En 2018, le Forum pour la Relance organisé par le secteur privé au Tchad a identifié la lutte contre la corruption comme la priorité absolue pour soutenir le rôle du secteur privé dans la reprise économique.

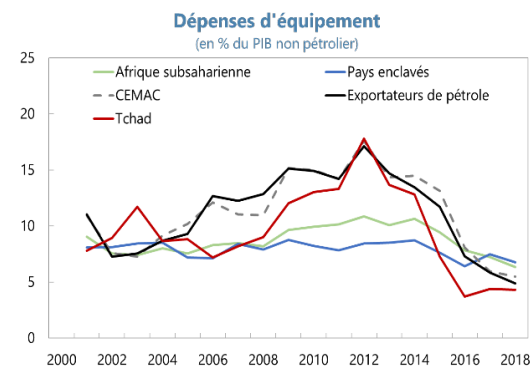
---

<sup>9</sup> Le projet pour le capital humain (Banque mondiale, 2018)

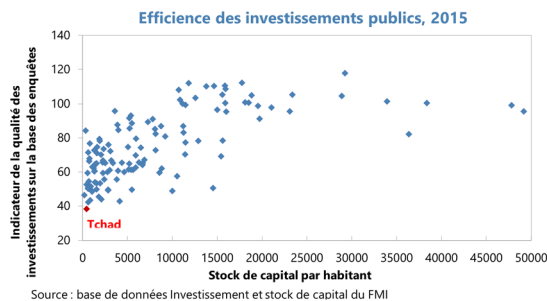
<sup>10</sup> A Governance Dividend for Sub-Saharan Africa? (FMI, 2018).

<sup>11</sup> Pour plus de détails sur la méthodologie et les estimations, consulter le document de Questions générales sur la gouvernance (FMI, 2019).

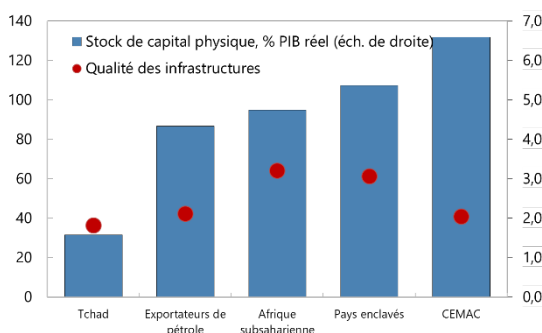
### Graphique 6. Tchad : capital physique



Sources : autorités tchadiennes ; calculs des services du FMI.



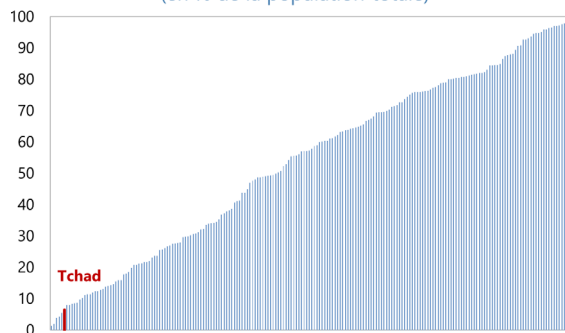
#### Capital physique et qualité des infrastructures, 2015



Source : base de données Investissement et stock de capital du FMI.

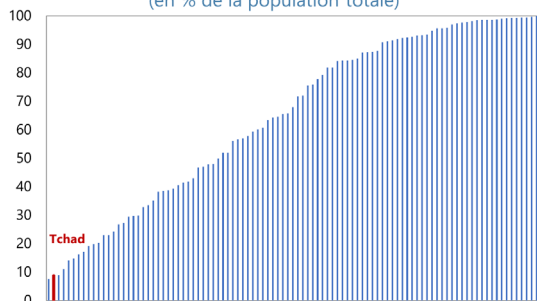
#### Utilisateurs d'Internet, 2017

(en % de la population totale)



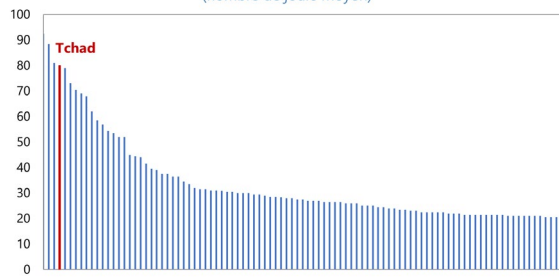
#### Taux d'électrification, 2017

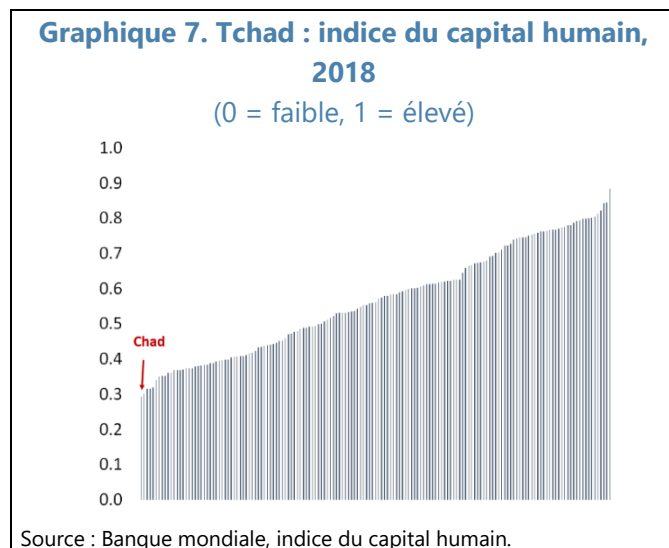
(en % de la population totale)



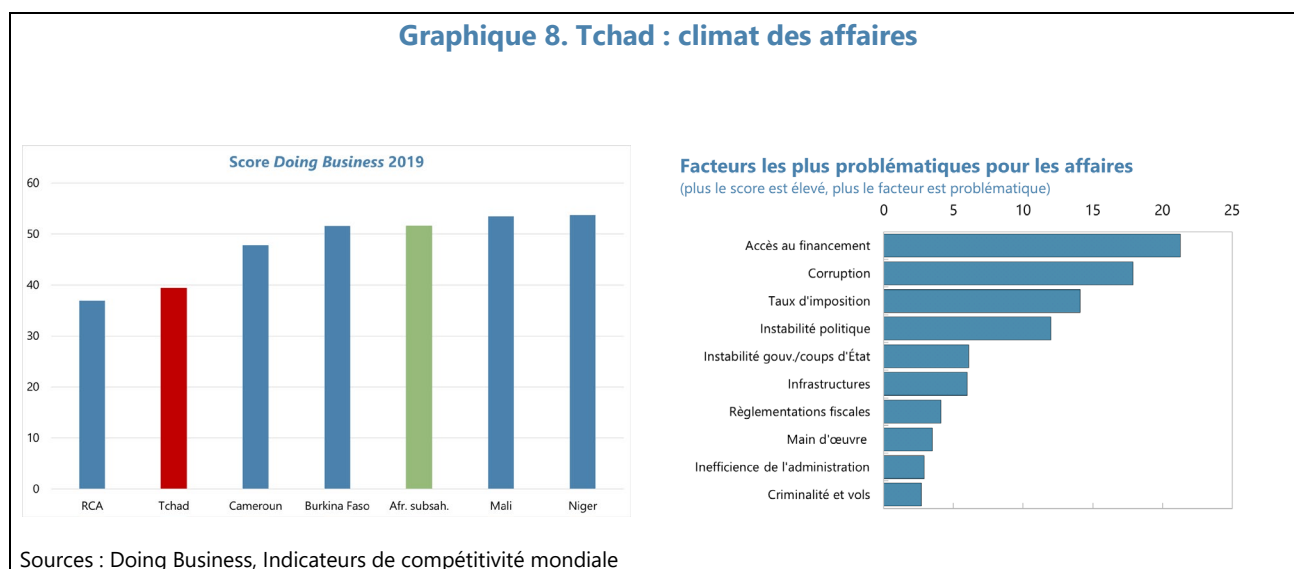
#### Temps de transport des exportations et des importations, 2015

(nombre de jours moyen)



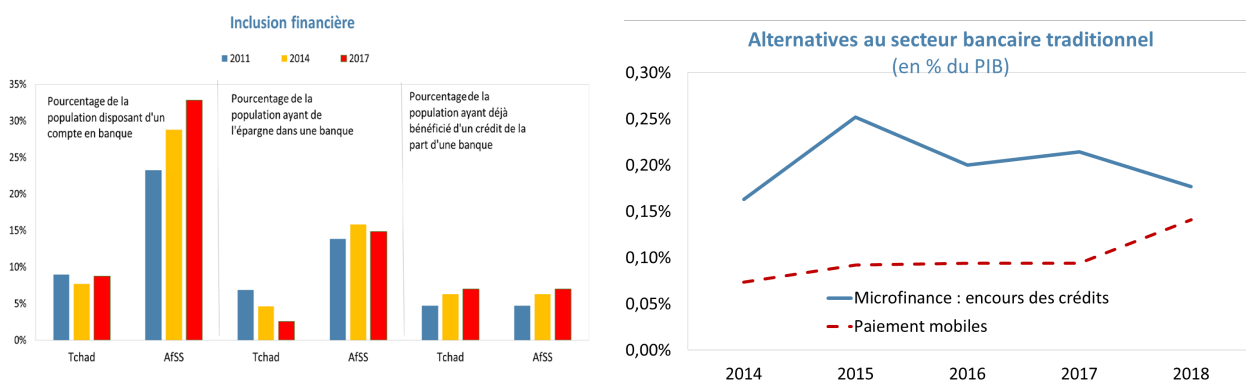


### 18. Le secteur financier est sous-développé, mais les modes de financement alternatifs



**sont au stade embryonnaire.** Bien qu'il se soit développé à grande vitesse avant la crise, le secteur bancaire reste sous-développé par rapport aux pays pairs d'Afrique subsaharienne et sa capacité à financer l'activité du secteur privé est limitée. De plus, l'accès aux services financiers est très limité puisque 9 % de la population dispose d'un compte en banque et moins de 5 % a déjà contracté un crédit (graphique 9). Par ailleurs, la microfinance, qui reste à un stade très précoce de son développement, ne fournit que très peu de crédit à l'économie et fait face à des difficultés en raison du niveau élevé des prêts improductifs. Les paiements mobiles sont encore sous-développés.

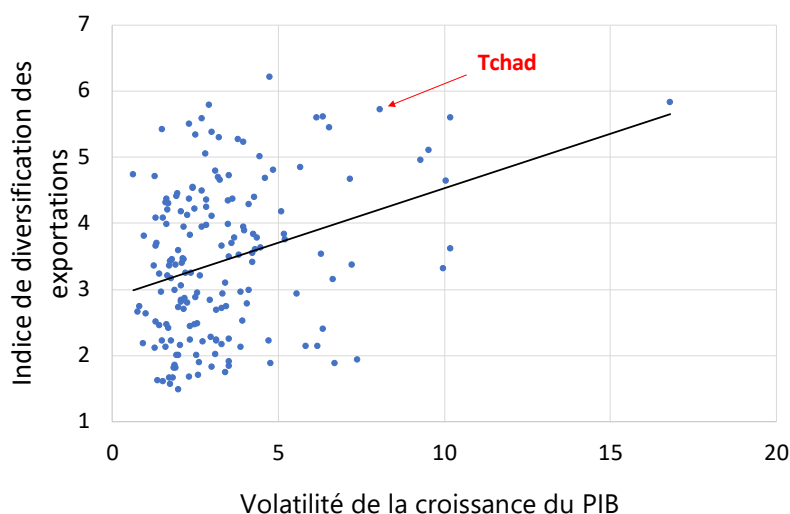
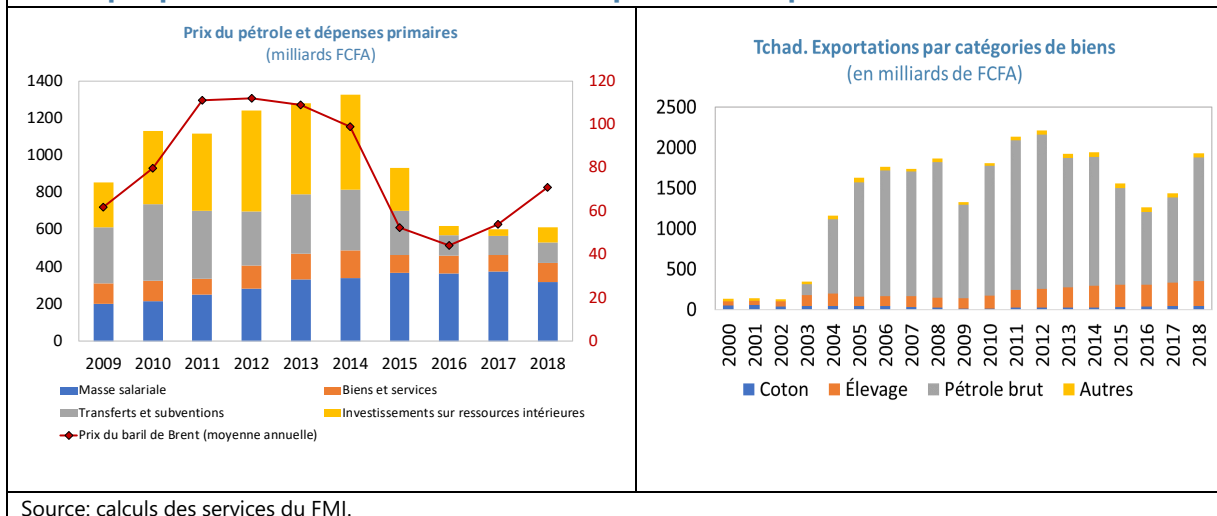
Graphique 9. Tchad : indicateurs de l'inclusion financière



Source: Findex

## D. Réformes destinées à diversifier l'économie, et à libérer une croissance durable et partagée

**19. L'environnement défavorable au secteur privé non pétrolier s'est traduit par un faible niveau de diversification, engendrant une dépendance de l'État envers les recettes pétrolières et une vulnérabilité économique à la volatilité des prix du pétrole** (graphiques 10 et 11). L'indice de diversification des exportations du Tchad est faible, les exportations étant largement dominées par le pétrole (environ 94 %), alors que le coton, l'élevage et d'autres produits agricoles représentent une très faible part. Le faible niveau de diversification et la dépendance envers les recettes pétrolières ont exacerbé la vulnérabilité du budget à la volatilité des prix du pétrole. C'est ainsi que pendant le choc sur les prix du pétrole de 2014/15, la chute des recettes pétrolières a contraint les autorités tchadiennes à procéder à un rééquilibrage budgétaire radical en revoyant les dépenses à la baisse, avec des effets catastrophiques sur la croissance et les performances sociales. De plus, compte tenu de son faible degré de diversification économique, le Tchad présente l'une des croissances du PIB les plus volatiles d'Afrique subsaharienne.

**Graphique 10. Tchad : diversification des exportations et volatilité de la croissance****Graphique 11. Tchad : indicateurs de la dépendance au pétrole et de la diversification**

**20. Pour tirer le pays du piège de la croissance atone, les autorités vont devoir entreprendre des efforts sur de nombreux fronts.** Les comparaisons montrent que les pays ayant atteint une croissance plus élevée et plus robuste par le biais de la diversification ont procédé à une affectation des ressources plus efficace en faveur des secteurs enregistrant la meilleure productivité<sup>12</sup>. Les principaux axes qui permettront de créer les conditions nécessaires aux gains de productivité et à la diversification économique au Tchad sont les suivants : (i) amélioration du climat des affaires du secteur privé non pétrolier, (ii) amélioration de la gouvernance budgétaire et (iii) amélioration de l'accès aux services financiers.

<sup>12</sup> Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne (FMI, 2017)



**21. Le secteur privé doit composer avec un climat peu favorable au Tchad.** À cet égard, les axes d'amélioration concernent la rationalisation des procédures pour la création de petites et moyennes entreprises, la facilitation de l'accès aux financements pour les sociétés exportatrices afin de stimuler le commerce, la modernisation de l'administration fiscale afin de réduire le non-respect des obligations fiscales, l'élargissement de la base d'imposition, et la réforme de la réglementation régissant l'investissement dans le secteur de l'électricité afin de faciliter l'accès à un approvisionnement électrique fiable et abordable nécessaire à l'amélioration de la compétitivité du Tchad.

**22. La diversification économique et la viabilité des finances publiques passent aussi par une gouvernance budgétaire de qualité.**

- **Réduire la dépendance du budget à l'égard des recettes pétrolières.** Au niveau macroéconomique, la politique de finances publiques joue un rôle majeur dans la stabilité macroéconomique, qui est un prérequis pour générer de la croissance économique et la maintenir<sup>13</sup>. Au Tchad, la forte volatilité des prix du pétrole et la politique budgétaire procyclique menée par le passé ont indéniablement entravé l'activité économique. En renforçant les recettes non pétrolières et en tablant sur des hypothèses prudentes pour les prix du pétrole dans le budget, les autorités tchadiennes se constitueraient progressivement des marges de manœuvre budgétaires et se donneraient la possibilité de mener une politique budgétaire anticyclique afin de pouvoir absorber les chocs budgétaires.
- **Améliorer la gestion des finances publiques.** Les autorités doivent améliorer le processus de préparation du budget et la gestion de la dette publique, et renforcer la comptabilisation et le suivi des dépenses. Par ailleurs, le recours aux procédures de dépenses d'urgence doit être limité afin d'apporter un certain degré de certitude à l'exécution du budget et d'éviter l'accumulation d'arriérés intérieurs.
- **Accroître les dépenses sociales favorables à la croissance.** Les dépenses consacrées au secteur social sont faibles par rapport aux pays pairs du Tchad : 4,3 % du PIB contre 7,2 % en moyenne dans les pays à faible revenu. L'augmentation des dépenses dans le secteur social et l'amélioration de leur qualité vont contribuer à renforcer les conditions sociales et le capital humain, deux ingrédients essentiels à la croissance<sup>14</sup>.
- **Améliorer la qualité des dépenses publiques.** Avant la crise, le niveau de l'investissement public du Tchad était élevé par rapport aux pays d'Afrique subsaharienne. Cependant, son impact sur la croissance était temporaire et il ne s'est pas porté sur l'activité du secteur privé, pas plus qu'il n'a renforcé la croissance à long terme. En effet, le Tchad souffre encore d'un

<sup>13</sup> Politique budgétaire et croissance à long terme (FMI, 2015)

<sup>14</sup> Voir le chapitre 3 de ce document de la série des Questions générales.

important déficit d'infrastructure et l'investissement public reste marqué par une grande inefficience<sup>15</sup>. Il est donc essentiel d'améliorer la gestion de l'investissement public par le biais de dispositifs plus forts et plus transparents aux stades clés du processus d'investissement (planification, affectation et mise en œuvre).

**23. La construction d'une croissance partagée exige d'améliorer l'accès aux services financiers.** À cet égard, les autorités doivent :

- **Garantir la stabilité financière et améliorer la résilience.** L'amélioration de l'inclusion financière nécessite un système bancaire sain, fiable et résilient. À l'heure actuelle, la méfiance vis-à-vis du secteur bancaire semble freiner l'inclusion financière au Tchad. Les banques devraient publier leurs états financiers vérifiés et un bureau de crédit devrait être mis en place pour rétablir la confiance.
- **Améliorer le système réglementaire des institutions de microfinancement et des services bancaires mobiles.** Dans le secteur de la microfinance, l'accélération de la mise en œuvre de la réglementation régionale de 2017 exigeant le regroupement des institutions de microfinancement de première catégorie dans des organismes de tutelle contribuerait à faciliter le contrôle et la supervision. Il convient également de veiller à la mise en place d'un cadre réglementaire pour l'argent mobile afin de garantir la stabilité et l'innovation tout en protégeant les consommateurs.
- **Promouvoir l'éducation financière.** Parallèlement aux mesures susmentionnées, la promotion de l'éducation financière va réduire le recours onéreux au secteur financier informel entraîné par le manque d'information sur les opportunités offertes par le secteur formel.

---

<sup>15</sup> Document de la série des Questions générales – L'efficacité de l'investissement public au Tchad (FMI, 2016)

## Bibliographie

Perspectives de l'économie régionale –Afrique subsaharienne (FMI, 2017)

Politique budgétaire et croissance à long terme (FMI, 2015)

Document de la série des Questions générales – L'efficacité de l'investissement public au Tchad (FMI, 2016)

A Governance Dividend for Sub-Saharan Africa? (IMF, 2018)

Making Public Investment More Efficient (IMF, 2015)

Tracking SDG7: The Energy Progress Report (WB, 2018)

Comment le Tchad peut-il sortir du labyrinthe de la croissance ? (Banque mondiale, 2018)

# LA GOUVERNANCE AU TCHAD : IMPLICATIONS MACROECONOMIQUES ET PRIORITES POLITIQUES<sup>1</sup>

## A. Introduction

**1. La bonne gouvernance, qui comporte notamment le contrôle de la corruption systémique, est essentielle à une croissance économique durable et inclusive.** La mauvaise gouvernance et la corruption sont systématiquement associées à un ralentissement de la croissance et des investissements, et à une augmentation de l'inégalité (FMI, 2018). L'amélioration de la gouvernance et la réduction de la corruption sont des réformes sans impact budgétaire ou presque qui améliorent le climat des affaires, renforcent l'efficacité du climat des affaires, stimulent l'activité économique et créent des emplois.

**2. L'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption constituent des priorités pour les autorités.** À l'heure actuelle, le Tchad présente de mauvais résultats dans une série d'indicateurs relatifs à la gouvernance et à la corruption, qui sont considérés comme des freins à la croissance du secteur privé. Le plan Vision 2030 du gouvernement comporte quatre objectifs. L'un d'entre eux consiste à renforcer la bonne gouvernance et l'État de droit. Cet aspect a également été établi comme une réforme prioritaire du Plan de développement national et une mesure clé pour améliorer le climat des affaires, comme cela a été proposé lors de la semaine nationale de réflexion organisée en 2018 sur le thème de la contribution du secteur privé à la reprise économique.

**3. Ce chapitre est consacré aux trois dimensions de la gouvernance au Tchad. Il décrit les progrès réalisés et les domaines qui pourront être améliorés à l'avenir.** Il traite en premier lieu des implications macroéconomiques d'une gouvernance déficiente et de la corruption, et présente des estimations de l'impact positif d'une amélioration de la gouvernance. Il porte ensuite sur la gouvernance budgétaire, la supervision du secteur pétrolier et le cadre de lutte contre la corruption, trois domaines clés dans lesquels une amélioration de la gouvernance s'impose.

## B. Les implications macroéconomiques de la gouvernance et de la corruption

**4. Les implications macroéconomiques de la gouvernance et la corruption peuvent emprunter différents canaux.** La corruption peut influencer sur les performances macroéconomiques par le biais des principaux canaux de l'interaction entre l'État et l'économie, tels que l'exécution de la politique budgétaire et la fourniture de services publics, la réglementation des marchés, la supervision du secteur financier et le maintien de l'ordre public. Si les mécanismes de transmission sont difficiles à déterminer avec précision, il existe bel et bien un lien négatif entre corruption et croissance. Il peut par exemple se manifester par une réduction de l'attractivité de l'espace

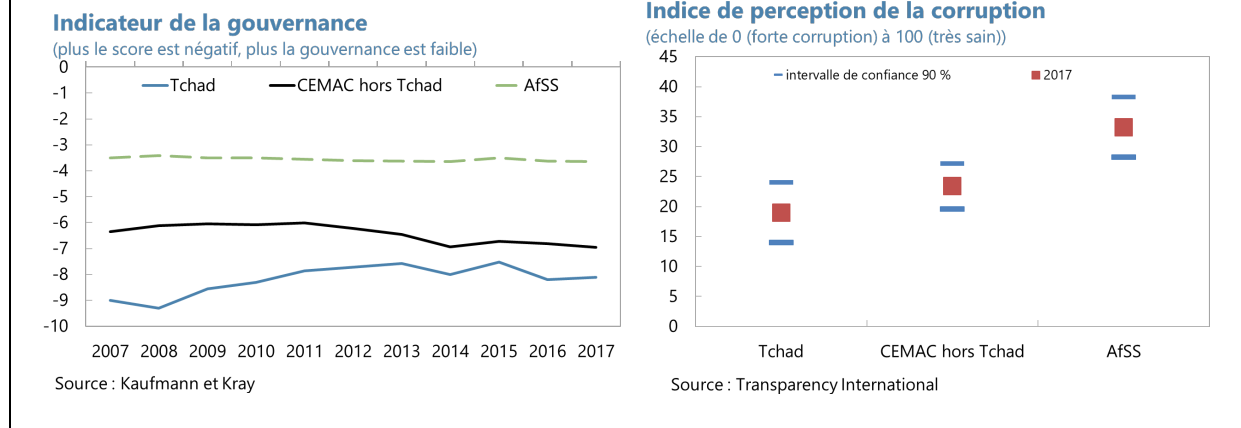
<sup>1</sup> Préparé par Moez Ben Hassine, Samuel Delepierre et Preya Sharma. M. Chady Adel El Khoury et Mme. Sabrina Lando (Département juridique) ont apporté leur contribution à la Section E.

économique pour les investisseurs intérieurs et étrangers sous l'effet d'une gouvernance déficiente et de la corruption. Cela peut alimenter des comportements de prédation fiscale en raison d'un rétrécissement de la base productive qui réduit les recettes engrangées par l'État. La diminution des recettes ainsi que des dépenses inefficaces et non ciblées ont pour conséquence d'altérer la qualité de l'infrastructure et du capital humain, ce qui rend l'environnement économique moins propice à l'investissement et à l'activité du secteur privé.

**5. Un large éventail d'études a tenté de mesurer les implications macroéconomiques de la gouvernance et de la corruption.** Une méta-analyse couvrant 43 études établit un lien entre corruption et déficiences de la gouvernance, et ralentissement de la croissance (FMI, 2018). Ces études utilisent toute une série de techniques pour estimer l'impact direct sur la croissance et l'impact indirect par le biais de l'investissement, du capital humain et des finances publiques. De plus, la découverte de l'association négative avec la croissance est robuste aux différentes mesures de la corruption et de la qualité de la gouvernance, à différentes techniques d'estimation et à différents contrôles de la qualité institutionnelle. Cependant, malgré ces preuves convaincantes, il est important de garder à l'esprit que la corruption et la gouvernance sont difficiles à mesurer catégoriquement, et que l'identification d'une relation causale avec la croissance se heurte à des problèmes d'endogénéité.

**6. Certains indicateurs de la gouvernance et de la corruption indiquent que malgré quelques progrès, le Tchad présente de mauvais résultats par rapport aux pays pairs.** Les indicateurs de la gouvernance et de la corruption sont basés sur une comparaison entre pays et des enquêtes de perception de la corruption auprès du secteur privé. *L'indicateur de la gouvernance dans le monde (IGM)* est construit en tant que mesure agrégée utilisant la somme des six indicateurs de Kaufmann et Kraay (voir Kaufmann et al., 2010) : voix et responsabilité, stabilité politique et absence de violence/terrorisme, efficacité gouvernementale, qualité de régulation, règle de droit et lutte contre la corruption. Élaboré par Transparency International, *l'indice de perception de la corruption (IPC)* est une combinaison de 13 enquêtes et évaluations du degré perçu de corruption du secteur public selon les experts et les chefs d'entreprise. Sur ces deux indicateurs, le Tchad se situe au-dessous de la moyenne de la CEMAC et bien au-dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

Graphique 1. Tchad : indicateurs de la gouvernance et de la corruption



**7. Les estimations laissent apparaître que l'amélioration de la croissance et la réduction de la corruption pourraient engendrer des gains considérables en termes de croissance.** Sur la base d'estimations des gains de croissance éventuels sur le long terme dans d'autres pays présentant des niveaux de gouvernance plus élevés et des perceptions plus faibles de la corruption, il est possible d'établir un guide vers le dividende de croissance pour le Tchad (encadré 1). Le dividende de croissance est basé sur des élasticités calculées pour l'Afrique subsaharienne, et d'autres indicateurs de gouvernance et de corruption (Hammadi et al., 2010).

- *Impact estimé de l'amélioration de la gouvernance.* En portant son niveau de gouvernance à hauteur de la moyenne des pays de la CEMAC, le Tchad pourrait voir sa croissance du PIB par habitant augmenter de 0,6 point de pourcentage. En le portant au niveau de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, l'impact sur la croissance serait encore supérieur, de l'ordre de 2,3 points de pourcentage.
- *Impact estimé de la réduction de la corruption.* En réduisant la corruption pour la porter au niveau de la moyenne des pays de la CEMAC, le Tchad pourrait voir sa croissance du PIB par habitant augmenter de 0,6 point de pourcentage, que l'on utilise l'indicateur de contrôle de la corruption ou l'indice de la perception de la corruption. En le portant au niveau de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, l'impact sur la croissance serait de l'ordre d'environ 2,1 points de pourcentage.

### Encadré 1. Estimation de l'impact sur la croissance de l'amélioration de la gouvernance et de la réduction de la corruption

**La corrélation positive entre l'amélioration de la gouvernance et celle de la croissance économique est bien étayée par différentes études.** Les élasticités utilisées dans ce document pour estimer le dividende de croissance potentiel tiré de l'amélioration de la gouvernance sont basées sur un récent document de travail des services du FMI et correspondent globalement aux travaux existants (Hammadi et al., 2010). Le document fournit une estimation du dividende de croissance pour un échantillon global regroupant tous les pays du monde (avancés, émergents et à faible revenu) ainsi qu'une estimation de l'impact pour l'Afrique subsaharienne.

**Selon les estimations, la corrélation entre gouvernance et croissance pourrait être plus forte en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions.** Les estimations sont basées sur un modèle de croissance standard incluant la gouvernance et la corruption pour évaluer l'impact sur la croissance du PIB par habitant de 190 pays, en utilisant cinq observations annuelles sur la période 1984-2015 dans un modèle de méthode généralisée des moments sur le système. Les variables de contrôle sont le niveau initial du PIB par habitant, la formation brute de capital, le niveau d'éducation, une variable fictive reproduisant une inflation élevée et les termes de l'échange. L'analyse de sensibilité laisse apparaître que les résultats sont robustes aux changements de périodes et à l'utilisation d'autres indicateurs de la gouvernance. Les élasticités estimées laissent apparaître que :

- *Le dividende de croissance tiré d'améliorations de la gouvernance en Afrique subsaharienne est deux à trois fois supérieur à celui du pays moyen dans le reste du monde. Une amélioration d'un écart-type de 1 au niveau de la gouvernance dans l'échantillon pour l'Afrique subsaharienne, qui reproduit l'accession d'un pays d'Afrique subsaharienne moyen à la moyenne mondiale, entraîne une augmentation de 1 à 2 points de pourcentage de la croissance du PIB par habitant.*
- *De la même manière, l'amélioration de la perception de la corruption jusqu'au niveau de la moyenne mondiale pourrait entraîner une augmentation d'environ 1 point de pourcentage de la croissance du PIB par habitant. Cet impact est similaire à celui constaté dans d'autres régions où la perception de la corruption est également élevée.*

### Encadré 1. Estimation de l'impact sur la croissance de l'amélioration de la gouvernance et de la réduction de la corruption (fin)

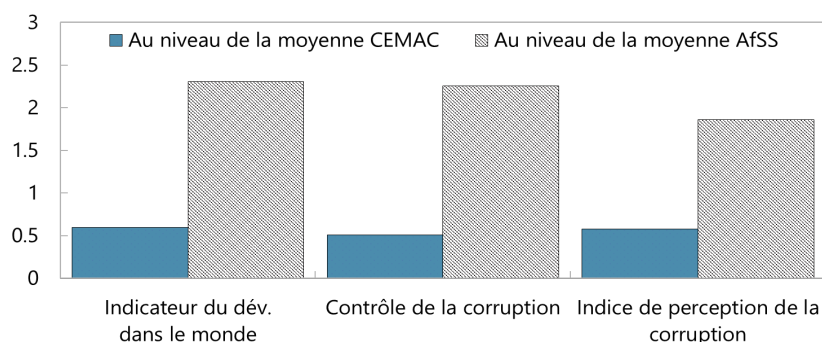
Élasticités estimées	Gouvernance	Corruption	
	IGM	CC	IPC
Échantillon total	0,036	-0,02*	-0,012
Échantillon pour l'Afrique subsaharienne	0,087*	-0,093*	-0,09*

Note : \* statistiquement significatif au seuil de signification statistique de 10%. IGM – Indicateur de gouvernance mondiale, CC – Contrôle de la corruption, IPC- Indice de perception de la corruption

Source : « A Governance Dividend for Sub-Saharan Africa? » Document de travail du FMI, WP/19/1

**L'adaptation de ces estimations au Tchad révèle que le pays tirerait un dividende de croissance considérable d'une amélioration de sa gouvernance et de la réduction de la corruption.** Les élasticités pour l'Afrique subsaharienne pour l'Afrique subsaharienne sont appliquées aux indicateurs de la gouvernance et de la corruption pour le Tchad. Il convient de noter qu'il s'agit d'une analyse partielle qui reproduit l'impact marginal d'améliorations en termes de gouvernance et de corruption, alors que d'autres variables restent constantes. Par ailleurs,

#### Augmentation estimée de la croissance du PIB réel par habitant



compte tenu du fait que le processus de réformes institutionnelles nécessite beaucoup de temps et d'efforts, la période durant laquelle ces gains de croissance sont enregistrés est susceptible d'être longue. Malgré tout, elles prouvent le bien-fondé économique du dividende de croissance indicatif.

Source : calculs des services du FMI.



## C. Gouvernance budgétaire

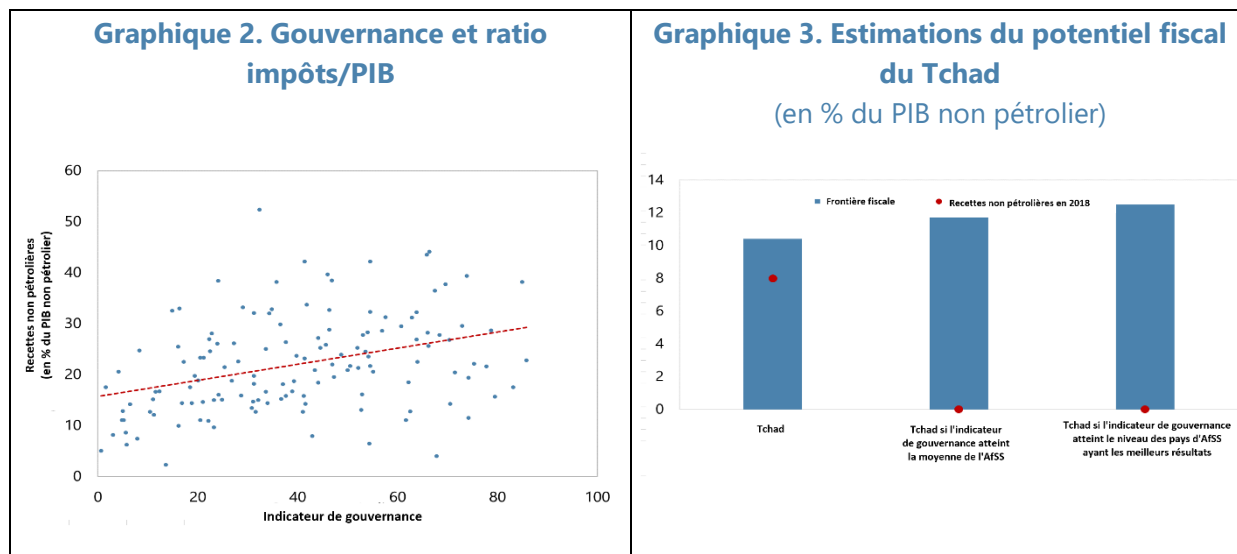
**8. Les recettes fiscales sont pénalisées par des exonérations généralisées et une collecte déficiente de la TVA.** Le coût des exonérations fiscales est particulièrement élevé<sup>2</sup>. Par ailleurs, sur la base d'un échantillon de 47 conventions d'établissement (sur un total de 150–250), un audit financé par l'Union européenne a estimé le coût des exonérations pour la direction générale des impôts à environ 1 % du PIB en 2015. Les recettes de TVA, qui s'élèvent à environ 1 % du PIB non pétrolier, font partie des plus faibles d'Afrique. Cela s'explique par la faiblesse de l'administration de la TVA, les importantes déficiences du mécanisme de remboursement de la TVA, les exonérations de TVA et l'importance du secteur informel au Tchad. Compte tenu de la nécessité absolue d'améliorer les recettes non pétrolières, les autorités s'efforcent d'élargir la base d'imposition, de rationaliser les exonérations et de renforcer le régime de la TVA. Cela se matérialise par des mesures destinées à mieux maîtriser l'octroi d'exonérations, des projets de publication régulière d'une liste des nouvelles exonérations, la mise en place d'un mécanisme de remboursement de la TVA et la réduction des exonérations de TVA. En janvier 2018, les autorités ont introduit une nouvelle mesure exigeant de passer par le système bancaire pour payer ses impôts (la « bancarisation des Recettes »), ce qui s'est traduit par une meilleure perception des recettes fiscales au premier semestre 2018.

**9. Le renforcement de la gouvernance contribuerait à générer une augmentation significative des recettes fiscales** (graphiques 2 et 3). Une analyse transfrontalière montre qu'il existe une corrélation positive entre le niveau de gouvernance et le ratio recettes non pétrolières/PIB. Un renforcement de la gouvernance relèverait donc le potentiel fiscal du Tchad. Sur la base des estimations actuelles, le potentiel fiscal du secteur non pétrolier du Tchad s'élève à environ 10,5 % du PIB non pétrolier<sup>3</sup>. Toutes choses égales par ailleurs, l'amélioration de la gouvernance du Tchad à hauteur de la moyenne de la CEMAC porterait le potentiel fiscal à environ 12 % du PIB non pétrolier et une amélioration à hauteur de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne le porterait à 12,5 %.

**10. La gestion des finances publiques du Tchad est très déficiente.** Selon le programme Dépenses publiques et responsabilité financière, le Tchad affiche des performances faibles par rapport à ses pairs avec un score de D sur 31 indicateurs et un score de C sur quatre autres indicateurs. La gestion des finances publiques se caractérise par un respect insuffisant de la chaîne des dépenses, un recours excessif aux procédures de dépenses d'urgence et une gestion déficiente de la trésorerie, ce qui a conduit à l'accumulation d'un important montant d'arriérés et a nui à la mise en œuvre efficace du budget.

<sup>2</sup> Malgré la difficulté à chiffrer précisément le manque à gagner, les missions d'AT du FMI l'ont partiellement estimé à environ 45 milliards de FCFA (environ 1 % du PIB non pétrolier) pour la Direction générale des impôts en 2016 et à 140 milliards de FCFA (2,7 % du PIB non pétrolier) pour la Direction générale des douanes en 2015.

<sup>3</sup> Les services ont appliqué un paramétrage linéaire avec effet fixe pour estimer le potentiel fiscal et l'effort fiscal au Tchad en utilisant un panel de données couvrant 153 pays entre 2000 et 2016. Pour plus de détails, se reporter au Rapport pays No. 17/246.



**11. Les autorités travaillent à l'amélioration de la mise en œuvre du budget et à l'apurement de l'important stock d'arriérés intérieurs, mais l'amélioration de la gouvernance dans ce domaine nécessite des réformes plus déterminées et une mise en œuvre plus stricte des procédures existantes.** Malgré une série de mesures destinées à limiter le recours aux procédures de dépenses d'urgence (dépenses avec ordonnancement, DAO) et à accélérer la régularisation de ces dernières, leur utilisation n'a pas été maîtrisée de façon significative et l'accumulation des arriérés intérieurs se poursuit, bien que dans des proportions raisonnables. Les autorités doivent améliorer le processus de préparation du budget et de gestion de la dette publique, renforcer la communication et le suivi des dépenses, et limiter l'utilisation de dépenses d'urgence. Malgré quelques avancements, le retard pris dans la réalisation de l'audit des arriérés intérieurs et l'élaboration d'une stratégie d'apurement freine la reprise économique. La faible capacité de gestion de la trésorerie et l'utilisation de plusieurs comptes en banque entame la capacité des autorités à exécuter efficacement le budget. Dans ce contexte, les autorités doivent s'attacher à (i) préparer des projections mensuelles des flux de trésorerie dans le cadre du budget 2020, lesquelles doivent être mises en jour sur une base semestrielle, (ii) ajouter des informations sur les plans d'investissement au budget 2020, et (iii) initier des discussions sur l'établissement d'un compte unique du Trésor, en commençant par faire l'inventaire de tous les comptes ouverts dans des banques commerciales.

#### D. Supervision du secteur pétrolier

**12. Le secteur pétrolier est devenu un pilier de l'économie tchadienne dans la mesure où il représente l'essentiel des exportations du pays et des recettes publiques.** Le volume de la production et des recettes pétrolières a connu des fluctuations depuis le lancement de l'exploitation, en 2003, ce qui s'est traduit par des variations de prix et de quantités. En 2018, la production de pétrole représentait environ 20 % du PIB (1170 milliards de FCFA), les exportations de pétrole constituaient environ 80 % des exportations et les recettes liées au pétrole comptaient pour environ 45 % des recettes publiques. Compte tenu de la taille de ce secteur et de son importance dans le budget, la transparence et la bonne gouvernance revêtent une importance capitale pour améliorer

sa contribution au développement économique du Tchad. Le Tchad compte trois principales compagnies de production pétrolière : le Consortium de Doba dirigé par Esso, qui est le plus ancien (depuis 2004) ; China National Petroleum Corporation International (CNPCI), qui est le plus gros producteur, et Glencore. Par ailleurs, la Société des hydrocarbures du Tchad (SHT) est l'entreprise publique chargée d'assurer la gestion des actifs pétroliers de l'État et devrait augmenter sa propre production de pétrole.

**13. L'État détient de très importantes participations dans le secteur pétrolier.** Ces participations sont affectées à la SHT à des fins de gestion. La plus grande acquisition est intervenue en 2014 avec le rachat de la part de 25 % de Chevron dans le Consortium de Doba. Depuis 2014, l'État détient une part de 10 % dans les deux champs producteurs de CNPCI.

**14. Le secteur pétrolier du Tchad se caractérise par la coexistence de deux régimes juridiques.** La version révisée de la loi relative aux hydrocarbures adoptée en 2007 a ajouté un deuxième régime à celui de la concession, aussi appelé régime des « impôts et redevances » : le contrat de partage de production (CPP). En pratique, tous les permis délivrés depuis 2007 sont de type CPP. Toutefois, les détenteurs de permis antérieurs ont activé leurs clauses de stabilité budgétaire et choisi de rester sous le régime de concession. C'est ainsi que le Consortium de Doba et la première phase de production de CNPCI continuent de relever du régime de concession, tandis que la deuxième phase de production de CNPCI et Glencore relèvent de celui des CPP. Les principales caractéristiques des deux régimes sont les suivantes :

- Dans le régime de concession, l'État cède les droits de propriété sur une ressource naturelle pour une période donnée en échange du paiement d'une redevance et de l'impôt sur les bénéfices.
- Dans le cadre d'un CPP, l'État conserve la totalité des droits sur une ressource naturelle. Il passe un contrat avec une compagnie, qui se charge de la production de la ressource. En échange, la compagnie reçoit une part de la production de pétrole, après avoir été remboursée de ses dépenses.

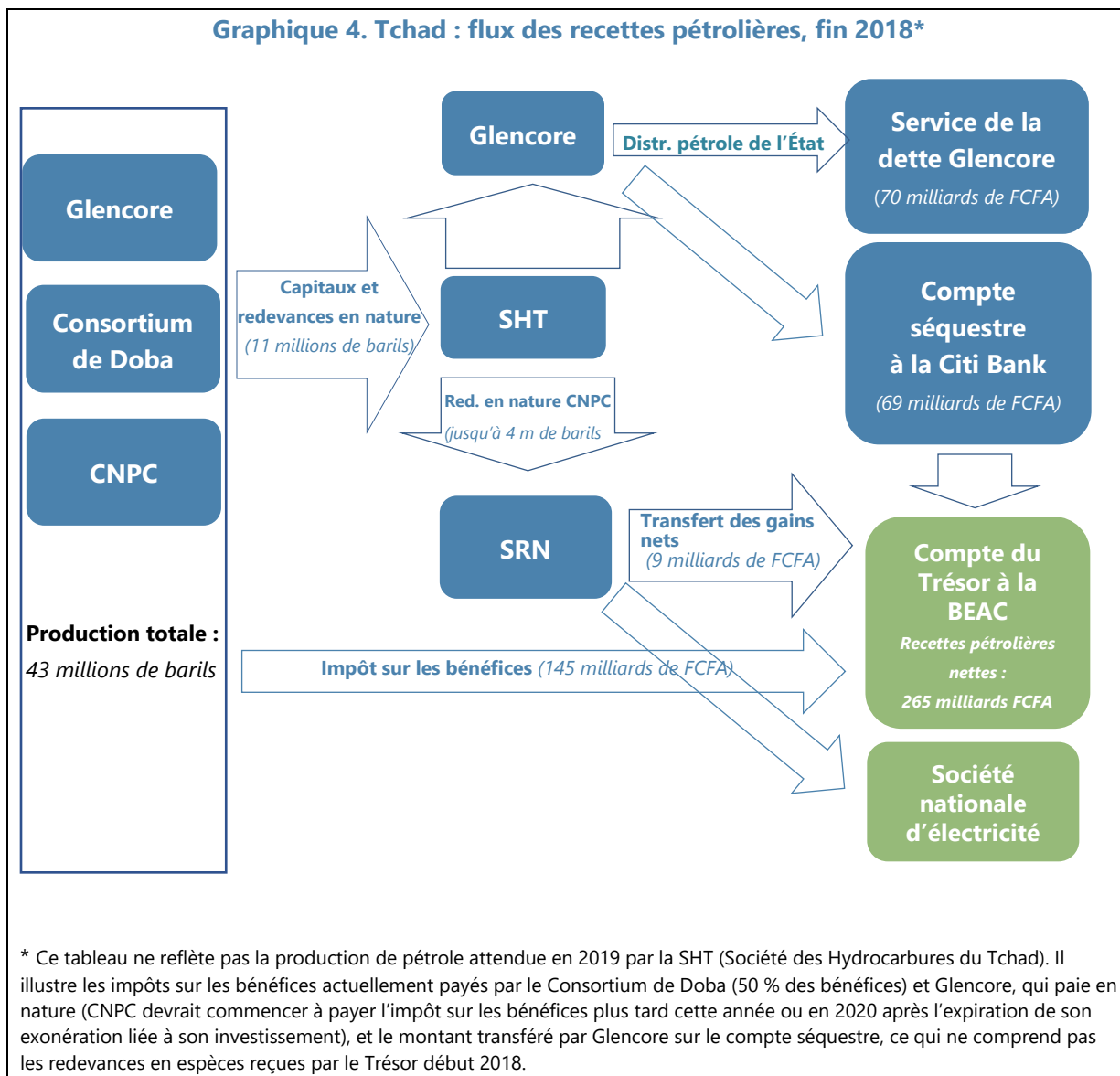
**15. Plusieurs organes sont impliqués dans la supervision du secteur pétrolier.** Le secteur pétrolier est placé sous la supervision du ministère du Pétrole et de l'Énergie, qui est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'État dans ce secteur. Par ailleurs, les principaux organes impliqués dans la supervision du secteur pétrolier sont le Collège de contrôle et de surveillance des recettes pétrolières, qui est en charge de vérifier l'affectation budgétaire et l'utilisation appropriées des ressources pétroles, et la SHT, qui est l'entreprise publique responsable de la gestion des actifs pétroliers de l'État.

**16. Le contrat de dette commerciale envers Glencore a ajouté de la complexité au flux des recettes issues du secteur pétrolier.** En 2013, l'État a emprunté 600 millions de dollars EU pour le financement du budget et, en 2014, la SHT a emprunté — avec une garantie de l'État — 1,356 milliard de dollars EU pour l'achat d'une part de 25 % dans le Consortium de Doba. Le remboursement de cet emprunt garanti par le pétrole de l'État s'effectue par déduction directe sur

le produit des cargaisons de pétrole de l'État vendues par Glencore – engagé contractuellement pour distribuer le pétrole de l'État sur le marché international.

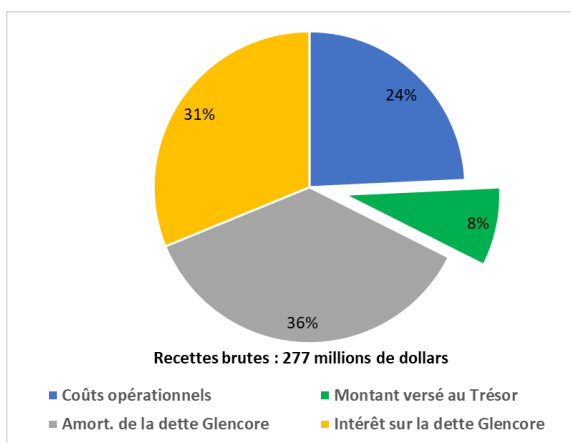
**17. La restructuration de la dette envers Glencore en juin 2018 a été l'occasion d'apporter de la transparence sur ce contrat au Tchad.** Les autorités disposent désormais de davantage d'informations sur les recettes pétrolières de l'État. Dans le cadre de ce contrat, les recettes pétrolières de l'État, qui consistent en des redevances en nature et des capitaux recouvrés par la SHT auprès des trois producteurs de pétrole, sont utilisées pour la consommation intérieure et les exportations (graphique 4) :

- Jusqu'à 4 millions de barils sont vendus à la raffinerie nationale (SRN) à un prix fixe (46,85 dollars). Les recettes encaissées par la SHT sur les ventes sont dans un premier temps mises à disposition de la Société nationale d'électricité pour acheter du pétrole raffiné à la SRN dans le cadre d'opérations extrabudgétaires et le montant restant revient au Trésor. La SRN, qui est détenue à 60 % par CNPC, dédommage l'État à hauteur de 60 % de la différence entre les cours mondiaux et le prix fixé.
- La quantité restante du pétrole de l'État est livrée à Glencore pour vente sur le marché international. Les recettes pétrolières nette après paiement de la dette envers Glencore sont déposées sur un compte offshore de l'État. Le ministère des Finances est en charge du transfert des recettes pétrolières nettes sur le compte du Trésor à la BEAC. Toutefois, la périodicité de ces transferts n'est pas bien définie et les informations sur le solde du compte ne sont pas disponibles en temps voulu.

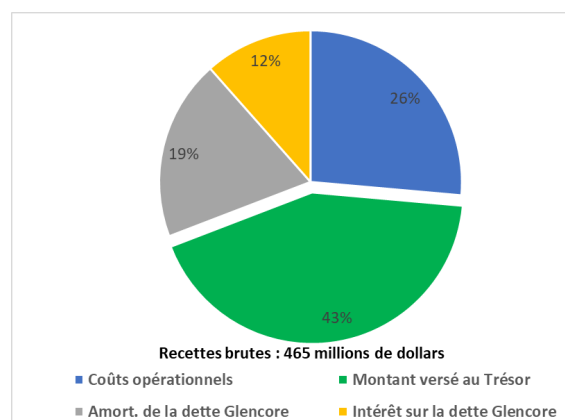


**18. La restructuration de la dette envers Glencore a contribué à restaurer la viabilité de la dette et à générer d'importantes ressources pour le budget.** Des dispositions pour imprévus sont intégrées pour apporter une protection au Tchad en cas de baisse des recettes pétrolières. Le paiement du service de la dette s'effectue désormais sur une base trimestrielle, y compris les coûts supplémentaires du service de la dette (amortissement et intérêts) par le biais d'un mécanisme de *cash sweep*, si les prix moyens du pétrole depuis le début de l'année sont supérieurs au niveau de référence établi dans le nouveau contrat. Dans le cadre de ce dernier, les recettes des exportations de pétrole reçues par le Trésor sont passées de 8 % des recettes brutes en 2017 à 43 % en 2018 (graphiques 5 et 6).

**Graphique 5. Tchad : répartition des recettes des exportations de pétrole de l'État en 2017**



**Graphique 6. Tchad : répartition des recettes des exportations de pétrole de l'État en 2018\***



\*Sur la base des données reçues par le Trésor ; ne comprend pas le solde à la Citi Bank.

**19. Des avancées ont été réalisées dans l'amélioration de la transparence et de la supervision du secteur pétrolier.** Le ministère des Finances publie une note trimestrielle sur le secteur pétrolier dans laquelle sont décrites les récentes évolutions du secteur pétrolier, notamment des informations sur la production, les exportations, les nouveaux gisements, les recettes pétrolières de l'État et le remboursement de la dette envers Glencore. Les autorités ont également adopté une politique de divulgation des contrats et permis du secteur pétrolier. Par ailleurs, le cabinet Ernest and Young a été chargé du suivi et du calcul du contrat de la dette envers Glencore 2018. L'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) a noté les bonnes avancées réalisées par les autorités s'agissant de la publication des contrats pétroliers et des recettes pétrolières, notamment ceux et celles réservés au service de la dette. Elle a encouragé les autorités à publier toutes les recettes versées au Tchad et les transferts vers les communautés locales, et de veiller à ce que l'ensemble des dépenses liées au pétrole soient reflétées dans le budget de l'État. L'ITIE entamera sa prochaine évaluation en novembre 2020.

**20. À l'avenir, les efforts destinés à renforcer la transparence devront se concentrer sur deux grands domaines à améliorer :**

- Le solde du compte offshore de l'État doit être plus transparent afin de pouvoir être répercuté dans le bilan du Trésor. Un mécanisme de transfert doit être défini et mis en œuvre.
- Le pétrole brut livré de la SRN à la SNE doit apparaître de façon plus transparente dans le budget sous forme de subvention à la compagnie d'électricité, les recettes pétrolières correspondantes étant enregistrées en tant que recettes pour l'État.

## E. Cadre anticorruption

**21. Le renforcement de la gouvernance et de l'État de droit joue un rôle capital pour le Plan national de développement du Tchad.** La Vision 2030 de l'État comporte quatre objectifs, le renforcement de la gouvernance et de l'État de droit constituant le deuxième axe. Il couvre (i) la promotion de la performance et de la motivation dans l'administration publique, (ii) la promotion d'une bonne gouvernance économique, (iii) le renforcement d'une véritable culture démocratique en tant que mode de gouvernance, et (iv) le renforcement de la sécurité en tant que facteur de développement.

**22. Le cadre institutionnel autour duquel les efforts de lutte contre la corruption sont entrepris comporte plusieurs organes.** Il comporte, entre autres, l'appareil judiciaire, la Cour des Comptes suprême qui siège à la Cour suprême et est chargée de soutenir la mise en œuvre de la loi de finances, un bureau du vérificateur au Bureau du Président, qui réalise les inspections, les audits et les enquêtes destinées à veiller à la gestion saine et transparente des finances publiques, et l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF). L'ANIF a pour responsabilités de mettre en œuvre la législation anti-corruption sur les délits économiques, qui criminalise la corruption active et passive, les malversations et le trafic d'influence, et le blanchiment d'argent, entre autres. Comme avec les autres organes d'État, ces organes anticorruption sont confrontés dans leurs missions à des limitations considérables en termes de ressources et de personnel.

**23. La Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) établit un cadre pour l'élaboration d'un régime anticorruption efficace.** La CNUCC appelle à la mise en place d'un régime anticorruption efficace. Elle couvre cinq grands domaines : les mesures préventives ; l'incrimination, la détection et la répression ; la coopération internationale ; le recouvrement d'avoirs ; et l'assistance technique et l'échange d'informations. Les mesures préventives prévoient notamment l'établissement d'organes anticorruption, la déclaration des patrimoines des responsables publiques et la transparence dans les services publics.

**24. Le Tchad a signé la CNUCC en 2017 et entreprend désormais de mettre en œuvre les principaux éléments du cadre.** Compte tenu des capacités limitées, de la fragilité des institutions et des intérêts particuliers, une stratégie pragmatique et réaliste de lutte contre la corruption pourrait dans un premier temps se concentrer sur des actions de prévention de la corruption et de détection de blanchiment de ses recettes à l'étranger, tout en encourageant le développement des capacités d'investigation au sein du pays sur le long terme. Dans ce contexte, le cadre juridique de lutte contre la corruption pourrait être renforcé pour faciliter la détection, les enquêtes et le recouvrement des produits de la corruption à l'étranger par le biais de la coopération internationale en veillant à ce que : (i) tous les actes de corruption soient établis en tant que délits, conformément à la CNUCC, (ii) le blanchiment des produits de ces actes soit établi en tant que délit, conformément aux exigences du Groupe d'action financière (GAFI) et (iii) aucun obstacle ne vienne se mettre en travers de l'assistance juridique mutuelle dans les affaires transfrontalières. Cela passera par la mise à disposition des ressources et du personnel qualifié adéquats pour les agences anticorruption.

**25. Un cadre efficace pour les déclarations de patrimoine constitue un outil précieux pour renforcer la responsabilité des responsables publics.** Les autorités travaillent sur un système de divulgation du patrimoine applicable, transparent et exhaustif destiné aux hauts responsables. Les obligations de divulgation de patrimoine supposent généralement l'envoi d'un formulaire détaillé recensant les actifs de propriété légale et véritable, y compris ceux des membres de leur famille et de leurs associés proches, et la publication des éléments divulgués, si nécessaire. Ce système devrait faciliter la mise en œuvre des obligations de vigilance à l'égard de la clientèle par les banques intérieures et étrangères lorsque leurs clients sont de hauts représentants du Tchad, et la qualification d'actes de corruption, notamment l'enrichissement illicite, par des organismes en charges du maintien de l'ordre. Selon la Constitution, le Président, et les membres du parlement (articles 72 et 104) sont tenus de déclarer leur patrimoine lors de leur entrée en fonctions. La priorité est désormais d'élaborer une législation pour la mise en œuvre et une agence dotée des ressources nécessaires pour les déclarations, les évaluations et l'application de la loi.

**26. Il convient aussi de prendre des mesures pour renforcer le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.** Le Groupe d'action financière appelle à utiliser le cadre de lutte contre le blanchiment des capitaux pour détecter et assurer le suivi le blanchiment des produits de la corruption, et participer aux enquêtes et poursuites liées à la corruption. Certains éléments du cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme sont particulièrement pertinents pour le Tchad, notamment : la mise en œuvre des obligations de vigilance à l'égard des personnes politiquement exposées au niveau national et le signalement par les institutions financières de transactions sur lesquelles elles suspectent ou ont des raisons de suspecter que les fonds sont issus d'activité criminelles, notamment la corruption. Le Tchad est membre du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique Centrale (GABAC). Il a été évalué sur la base de la norme 2002 du GAFI et doit encore être évalué sur la base de la norme révisée. En tant que membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le Tchad est soumis au cadre juridique régional sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et est tenu de mettre en œuvre les réglementations émises pour les banques par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC). Comme indiqué dans l'évaluation de la stabilité du secteur financier 2015 appliquée à la CEMAC et dans le rapport des services 2019 sur les politiques communes des pays membres de la CEMAC, le cadre de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme doit être rapidement renforcé aux niveaux national et régional. Cela concerne en particulier la surveillance fondée sur les risques du secteur bancaire afin de veiller à la mise en œuvre de mesures liées à la lutte contre la corruption<sup>4</sup>.

## F. Conclusion

**27. L'amélioration de la gouvernance occupe une place centrale dans le processus de développement et représente un facteur clé de l'accélération de la croissance au Tchad.** Le

<sup>4</sup> Pour plus de détails, voir : le rapport des services sur les politiques communes des pays membres de la CEMAC (rapport pays du FMI No 19/1 publié en janvier 2019) et le document de questions générales sur Une approche régionale de l'amélioration de la gouvernance et de la réduction des possibilités de la corruption dans la CEMAC (rapport pays No 19/2 du FMI publié en janvier 2019).



renforcement de la gouvernance et la réduction de la corruption grâce à une amélioration de la transparence et de la responsabilisation offrent une grande opportunité de soutenir la croissance, de générer des recettes et d'améliorer l'affectation des ressources publiques. Ce document a été consacré aux réformes portant sur la gouvernance budgétaire, la supervision du secteur pétrolier et le cadre anticorruption, autant de domaines qui sont essentiels à l'amélioration de la gestion de l'économie. Le maintien des efforts destinés à faire avancer les réformes va contribuer à la création d'un environnement qui favorise un développement tiré par le secteur privé ainsi qu'une croissance plus durable et plus inclusive.

## Bibliographie

International Monetary Fund (2018), Review of 1997 Guidance Note on Governance - A Proposed Framework for Enhanced Fund Engagement.

Kaufmann, D., A. Kraay, and M. Mastruzzi. 2010. "The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues." Policy Research Working Paper WPS5430. World Bank.

Hammadi, A., M. Mills, N. Sobrinho, V. Thakoor, and R. Velloso. 2019. "A Governance Dividend for Sub-Saharan Africa?" Working Paper WP/19/1. International Monetary Fund.

# DEPENSES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT AU TCHAD<sup>1</sup>

*Les résultats obtenus sur le plan social se sont améliorés et la pauvreté a reculé au Tchad, mais les résultats actuels en matière de développement restent faibles. Le contexte économique, social et sécuritaire défavorable est à l'origine d'obstacles de taille pour la prestation et le financement des dépenses sociales. Il conviendra de réaliser des avancées soutenues pour améliorer les niveaux de santé et d'éducation d'une population jeune et croissante. L'augmentation des dépenses sociales contribuera à de meilleurs résultats en termes de santé et d'éducation ainsi qu'à une utilisation plus efficiente des ressources afin de veiller à ce que les affectations budgétaires complémentaires puissent générer le plus fort impact possible.*

## A. Introduction

**1. Le Tchad a enregistré une amélioration de ses résultats en matière de développement, mais la situation globale reste complexe, sur fond de pressions économiques, sociales et sécuritaires.** Le Tchad est un pays à faible revenu dont le développement est entravé par des obstacles de taille en raison de l'insécurité, de la capacité limitée de l'État et d'une situation sociale tendue. Le pays est confronté à des problèmes de sécurité persistants, notamment le long de ses frontières et dans les zones isolées. À l'heure actuelle, les attaques terroristes ont entraîné une augmentation du nombre de morts et de blessés ainsi qu'un accroissement du flux de réfugiés vers la région du Lac Tchad, ce qui est à l'origine de pressions supplémentaires sur les profonds problèmes de développement du pays. Dans le même temps, la fourniture de services sociaux est rendue plus coûteuse et plus difficile par une gouvernance déficiente et la faible densité démographique. La faible croissance économique en dehors du secteur pétrolier et le niveau élevé de la charge de la dette constituent des freins supplémentaires pour la capacité de l'État à répondre aux besoins d'une population jeune en pleine croissance.

**2. Ce document est consacré aux dépenses de santé et d'éducation.** La population du Tchad devrait augmenter de 3 % par an en moyenne, ce qui va soumettre des ressources publiques déjà limitées à des demandes supplémentaires. Ce document porte plus particulièrement sur l'impact sur les secteurs de la santé et de l'éducation, qui constituent les principales composantes des dépenses sociales de l'État et les postes de dépenses sociales les plus significatifs concernés par les Objectifs de développement durable (ODD). Ce document fournit dans un premier lieu un aperçu global des résultats du Tchad en matière de développement, du niveau et de la répartition des dépenses sociales dans le pays, et des coûts estimés liés à l'atteinte des ODD pour la santé et l'éducation<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Préparé par Preya Sharma.

<sup>2</sup> Voir Gaspar V., Amaglobeli D., Garcia-Escribano M., Prady D. et Soto M. 2019. « Fiscal Policy and Development: Human, Social, and Physical Investment for the SDGs. » Note de discussion des services du FMI 19/03, Fonds monétaire international, Washington, DC.

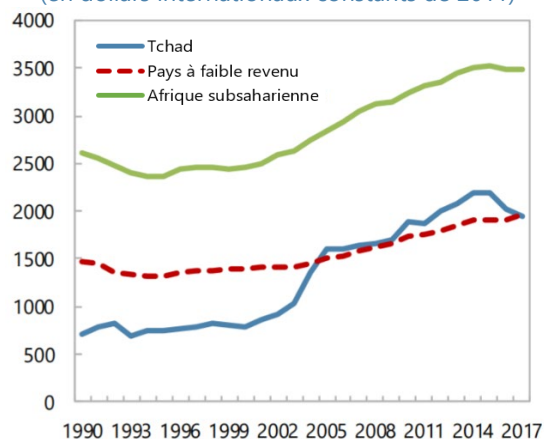
## B. Résultats en matière de développement au Tchad

### 3. Au cours des deux dernières décennies, l'augmentation du revenu national s'est accompagnée d'un recul de la pauvreté.

Suite au lancement de la production de pétrole en 2003, le Tchad a enregistré une augmentation du PIB réel par habitant, rattrapant le niveau de vie moyen des autres pays à faible revenu dans le monde. Le PIB réel par habitant a plus que doublé entre 2000 et 2014. Parallèlement, le taux de pauvreté est passé de 55 % en 2002 à 48 % en 2011, en utilisant le seuil de pauvreté national<sup>3</sup>.

Toutefois, les grands chocs sur les prix du pétrole et la sécurité qui sont intervenus à compter de 2014 ont entraîné une baisse de 15 % du PIB par habitant, annihilant une partie des progrès enregistrés jusque-là. Aujourd'hui, l'activité économique s'est stabilisée et la croissance par habitant se redresse.

**Graphique 1. Tchad : PIB par habitant, PPA**  
(en dollars internationaux constants de 2011)



Source : indicateurs du développement dans le monde

### 4. Un indicateur général du développement humain laisse également apparaître une amélioration au fil du temps, mais le Tchad reste l'un des pays les plus mal classés du monde.

L'Indice de développement humain (IDH) des Nations Unies est un indicateur synthétique qui permet d'évaluer les progrès réalisés dans trois domaines : l'espérance de vie, l'accès à l'éducation et le niveau de vie, mesurés en utilisant le revenu national brut par habitant<sup>4</sup>. Au Tchad, entre 2000 et 2017, l'amélioration de l'espérance de vie, du nombre d'années de scolarisation et du PIB par habitant a contribué à une progression de la valeur de l'IDH de 0,3 à 0,4. Toutefois, le niveau de développement humain reste bas, le Tchad étant classé 186<sup>e</sup> sur 189 pays et territoires.

<sup>3</sup> Le seuil de pauvreté national et le seuil de pauvreté spécifique du Tchad, plutôt que celui de 1,90 dollar/jour utilisé par la Banque mondiale. Défini par le Bureau de statistiques nationales, il représente la consommation de nourriture nécessaire pour obtenir 2 400 calories par jour plus la consommation moyenne d'articles non alimentaires par une population se situant autour du seuil de précarité alimentaire. Une fois les disparités régionales des prix de l'alimentation prises en considération, le seuil de pauvreté total représente 237 942 FCFA (soit 406 dollars) par personne et par an, abaissé au niveau des prix équivalents à N'Djamena.

<sup>4</sup> L'accès à l'éducation est basé sur deux indicateurs. Les années de scolarisation escomptées correspondent au nombre d'années de scolarisation dont un enfant en âge de débiter sa scolarité peut s'attendre à bénéficier si les taux de scolarisation par tranche d'âge qui prévalent restent identiques. Les années de scolarisation moyennes correspondent au nombre moyen d'années de scolarisation reçues par des personnes âgées de 25 ans et plus.

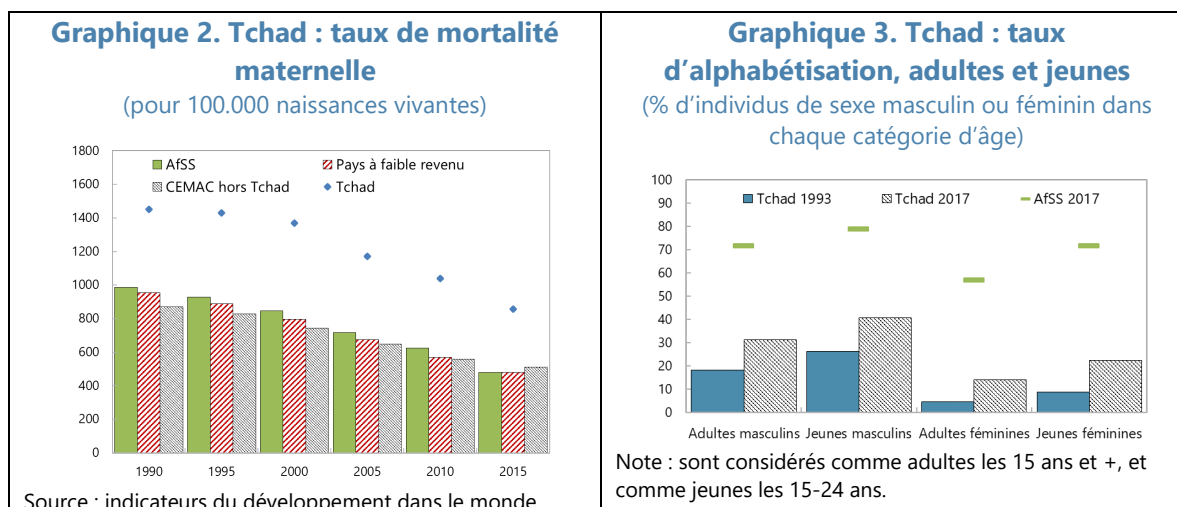
**Tableau 1. Tchad : indicateur du développement humain**

	<b>Espérance de vie à la naissance</b>	<b>Années de scolarisation escomptées</b>	<b>Années moyennes de scolarisation</b>	<b>RNB par habitant (\$ 2011 PPA)</b>	<b>Valeur IDH</b>
2000	47,6	4,9	1,4	980	0,299
2005	48,1	5,5	1,5	1,519	0,330
2010	50,2	6,7	1,9	1,860	0,371
2015	52,6	8,0	2,3	2,014	0,407
2017	53,2	8,0	2,3	1,750	0,404

Source : PNUD

**5. Les résultats en matière de santé se sont améliorés mais le Tchad présente toujours des écarts considérables avec les autres pays de la région.** Des progrès ont été enregistrés au fil du temps au niveau des indicateurs de la santé puisque la mortalité maternelle, la mortalité infantile et l'incidence de maladies telles que la malaria sont en recul. Par exemple, la mortalité maternelle est passée de 1370 pour 100.000 naissances vivantes en 2000 à 856 pour 100.000 en 2015. Cette amélioration considérable constitue le plus fort recul absolu du taux de mortalité maternelle de toute la région CEMAC sur cette période. Cependant, le niveau de la mortalité maternelle reste bien au-dessus du niveau moyen dans les autres pays à faible revenu (479 pour 100.000 naissances vivantes) et en Afrique subsaharienne (547 pour 100.000 naissances vivantes). Ces chiffres sont bien au-dessus de l'objectif de mortalité maternelle fixé dans les ODD, à savoir un ratio mondial de mortalité maternelle de moins de 70 pour 100.000 naissances vivantes d'ici à 2030.

**6. De gros progrès ont été enregistrés au niveau des taux de scolarisation primaire, mais l'accès à l'éducation reste très faible, en particulier chez les filles.** Les taux de scolarisation primaire sont passés de 64 % en 2000 à 88 % en 2016, contre près des taux de scolarisation de 100 % dans les autres pays à faible revenu et en Afrique subsaharienne. Les taux de scolarisation secondaire au Tchad sont largement plus bas : 23 %, contre environ 40 % dans les autres pays à faible revenu et en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, le ratio filles/garçons dans le primaire et le secondaire n'est que de 0,7, contre 0,9 dans les autres pays à faible revenu et en Afrique subsaharienne. Cette inégalité se reflète particulièrement dans les résultats en matière d'éducation. Les taux d'alphabétisation chez les jeunes hommes est faible, à 40 %, mais il l'est encore plus chez les jeunes filles : 20 % à peine.



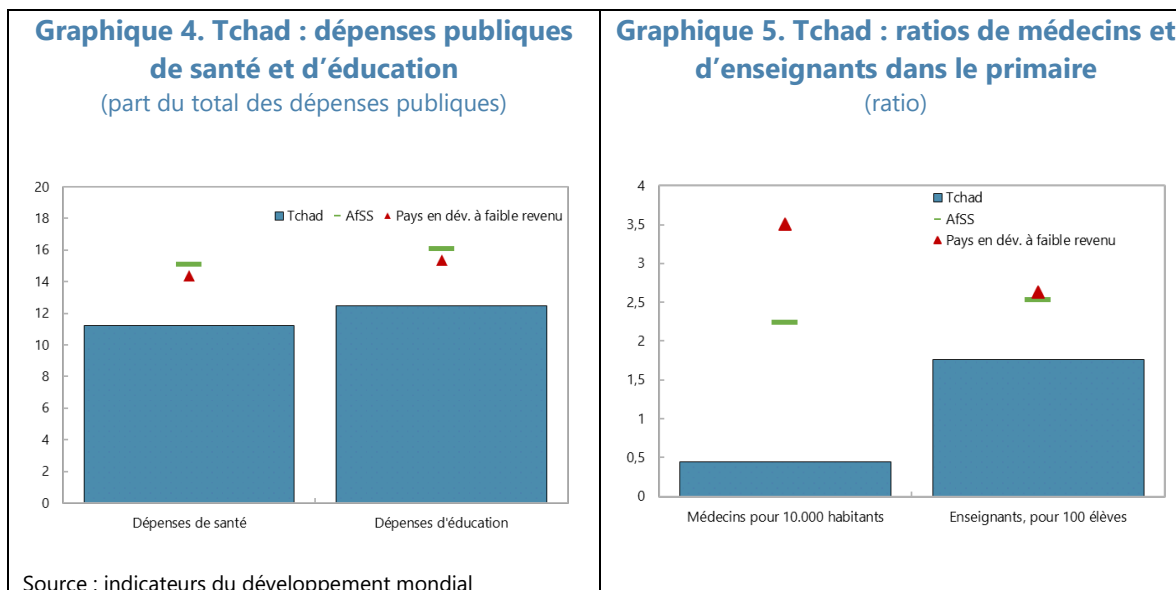
## C. Dépenses sociales au Tchad

**7. Les dépenses consacrées à la santé et aux services sociaux constituent les principaux composants des dépenses sociales au Tchad.** Dans le cadre du programme appuyé par le FMI au Tchad, il est prévu de relever progressivement le niveau des dépenses sociales visant à réduire la pauvreté en pourcentage des dépenses primaires financées sur ressources intérieures. De façon générale, on entend par dépenses sociales les dépenses affectées à l'éducation, la santé, l'égalité entre les sexes, la protection de la petite enfance, l'agriculture, l'environnement, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la formation et la promotion de l'emploi<sup>5</sup>. Au sein de ces secteurs, les dépenses d'éducation et de santé comptent en moyenne pour 53 et 21 % des dépenses totales respectivement, et environ 80 % du total des dépenses sociales consacrées à la réduction de la pauvreté prennent la forme de salaires.

**8. Le niveau des dépenses publiques consacrées à la santé et la disponibilité des soins de santé sont faibles par rapport aux autres pays.** Le niveau des ressources publiques affectées à la santé au Tchad est inférieur à celui des autres pays à faible revenu et des pays d'Afrique subsaharienne. Les dépenses de santé comptent pour 11 % du total des dépenses publiques, contre 14 % dans les autres pays à faible revenu. Les dépenses au Tchad s'élèvent à 130 dollars par personne, en parité de pouvoir d'achat, contre 200 dollars dans les autres pays à faible revenu. Cela se traduit par un nombre de médecins et de ressources physiques par habitant inférieur à celui des autres pays à faible revenu.

<sup>5</sup> La définition utilisée dans le programme appuyé par le FMI est globalement basée sur les dépenses des ministères suivants en charge des secteurs sociaux, comme le recommande la Banque mondiale en l'absence d'une classification fonctionnelle dans le budget : (i) Éducation nationale et Promotion civique, (ii) Santé publique, (iii) Femmes, Petite enfance et Solidarité nationale, (iv) Production, Irrigation et Équipements agricoles, (v) Élevage et productions animales, (vi) Environnement, Eau et Assainissement et (vii) Formation professionnelle et Promotion des petits métiers.

**9. Le secteur de l'éducation se heurte également à des difficultés de financement.** Les dépenses affectées à l'éducation représentent une part moins importante du budget et du PIB global par rapport aux autres pays à faible revenu. Au Tchad, une part d'environ 2,9 % du PIB est consacrée à l'éducation, contre 4,3 % dans les pays pairs. La disponibilité des enseignants pour les élèves est aussi plus faible que dans les autres pays : 57 élèves par enseignant dans le primaire, contre 38 dans les autres pays à faible revenu.



## D. Atteindre des objectifs de développement durable en matière de santé et d'éducation

**10. Les ODD en matière de santé et d'éducation sont ambitieux, d'autant plus quand on connaît le point de départ du Tchad.** L'ODD pour la santé consiste à garantir une vie saine et à promouvoir le bien-être à tous les âges. L'objectif est étayé par neuf cibles, qui peuvent être mesurées en utilisant 21 indicateurs. Par exemple, il comprend l'objectif de porter le taux de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100.000 naissances vivantes, et d'éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité des enfants de moins de cinq ans à 25 pour 1.000 naissances vivantes d'ici à 2030. L'ODD pour l'éducation vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Cela consiste à veiller à ce que tous les enfants, garçons et filles compris, suivent une scolarisation primaire et secondaire gratuite, équitable et de qualité, ce qui permettra d'obtenir des résultats d'apprentissage pertinents et efficaces d'ici à 2030.

**11. Pour atteindre les ODD en matière de santé et d'éducation, les autorités devront affecter les ressources adéquates à ces secteurs et veiller à leur utilisation efficiente.** Le coût de l'atteinte des ODD en matière de santé et d'éducation pour le Tchad d'ici à 2030 peut être estimé en utilisant une méthodologie développée par les services du FMI (voir la note de bas de page 1). Pour chaque secteur, les principaux facteurs influant sur la fourniture des services sociaux sont identifiés

et assortis d'un coût unitaire de référence. Le niveau total des dépenses d'ici à 2030 est ensuite estimé sur la base de la population sous-jacente et du taux de croissance économique du Tchad. Pour la santé, les principaux facteurs sont le nombre de professionnels de santé. Pour l'éducation, il s'agit du nombre d'enseignants, et des autres dépenses courantes et d'équipement. Le niveau des facteurs et des coûts unitaires de référence sont basés sur la médiane des autres pays à faible revenu qui présentent à ce jour de bons résultats dans la poursuite des ODD (voir l'annexe pour plus de détails).

**12. Les pays à faible revenu qui obtiennent de bons résultats dans la poursuite des ODD figurent également parmi ceux qui se montrent les plus efficaces en termes de dépenses.** Les pays à faible revenu qui obtiennent de bons résultats en matière de santé disposent généralement de davantage de personnel médical et versent des salaires inférieurs par rapport aux autres pays de la même catégorie de revenus. De la même manière, dans le secteur de l'éducation, les pays à faible revenu présentant des résultats relativement élevés en matière d'éducation ont généralement moins d'élèves par enseignants et versent des salaires inférieurs (en part du PIB par habitant) que les autres pays de la même catégorie de revenus. Dans la mesure où le niveau des facteurs et des coûts unitaires de référence utilisé pour les estimations relatives au Tchad en 2030 est basé sur les pays à faible revenu obtenant des résultats élevés, la méthodologie présente une hypothèse sous-jacente qui part du principe que les ressources sont réaffectées afin d'améliorer l'efficacité des dépenses.

**13. Les estimations laissent apparaître une augmentation considérable des ressources, dont l'allocation doit être rendue plus efficace au Tchad.** Il convient de reconnaître que ces estimations sont adaptées au Tchad en termes de population et de croissance économique. Toutefois, elles ne reflètent pas toutes les caractéristiques du Tchad, notamment le fait qu'il s'agit d'un pays enclavé à la population très dispersée, et les conditions de sécurité relativement faibles dans certaines régions, ce qui pourrait rendre le coût par habitant de la fourniture de ces services sociaux plus élevé au Tchad que dans d'autres pays à faible revenu obtenant de bons résultats. Dans l'état d'actuel des choses, les estimations fournissent une orientation s'agissant du niveau minimum de dépenses qui pourrait être nécessaire à l'atteinte des ODD pour la santé et l'éducation.

- Dans le secteur de la santé, les ratios de référence montrent que les pays à faible revenu obtenant des résultats élevés disposent de davantage de médecins et de personnel médical par personne. Ces pays ont 9 médecins pour 10.000 personnes, contre seulement 0,4 au Tchad en 2018. Ils disposent aussi de beaucoup plus de personnel médical, comme des infirmières, qui délivrent des soins de santé. De plus, la part des salaires des médecins dans le PIB par habitant est également beaucoup plus faible dans les autres pays à faible revenu, ce qui implique qu'il est possible d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé en affectant moins de ressources à la rémunération des médecins. Dans l'ensemble, les estimations montrent qu'il faudrait porter la part des dépenses de santé dans le PIB de 4,9 % aujourd'hui à 10,9 % en 2030 pour atteindre l'ODD relatif à la santé.
- Dans le secteur de l'éducation, les pays à faible revenu obtenant des résultats élevés présentent moins d'élèves par enseignants : moins de 15 par enseignant contre 46 au Tchad. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'étudiants prévue au cours de la décennie à venir, cela implique



une augmentation considérable du nombre d'enseignants nécessaires au Tchad. Comme dans le secteur de la santé, la part des salaires des enseignants exprimée en part du PIB par habitant est inférieure dans les pays à faible revenu obtenant des résultats élevés. Dans l'ensemble, les projets à l'horizon 2030 pour le Tchad indiquent qu'il convient d'augmenter fortement les dépenses d'éducation pour les porter de 4 à environ 14 % du PIB.

**Tableau 2. Tchad : estimation des coûts pour l'atteinte des ODD en matière de santé et d'éducation**

**Santé**

<b>Principaux facteurs</b>	<b>2018 Niveau actuel</b>	<b>2030 Estimation</b>
Médecins (pour 10.000 habitants)	0,4	9,1
Autres professionnels de santé (pour 10.000 habitants)	5,6	42,6
Salaires des médecins (% du PIB par habitant)	44,0	10,4
Autres dépenses courantes et d'équipement (en % des dépenses totales)	70,9	70,9

<b>Résultats</b>	<b>2018 Niveau actuel</b>	<b>2030 Estimation</b>
Dépenses de santé (en % du PIB)	4,9	10,9
Public	1,9	5,6
Privé	3,0	5,2
Dépenses par habitant (USD 2018)	41,7	91,2

**Tableau 2. Tchad : estimation des coûts pour l'atteinte des ODD en matière de santé et d'éducation (fin)**

<b>Éducation</b>		
<b>Principaux facteurs</b>	<b>2018 Niveau actuel</b>	<b>2030 Estimation</b>
Élèves par enseignant (ratio)	45,9	15,1
Salaires des enseignants (ratio par rapport au PIB par habitant)	3,6	2,1
Autres dépenses courantes et d'équipement (en % du total des dépenses)	53	55
<b>Résultats</b>	<b>2018 Niveau actuel</b>	<b>2030 Estimation</b>
Dépenses d'éducation (en % du PIB)	4,0	13,7
Public	2,8	10,9
Privé	1,2	2,8
Dépenses par élève (USD 2018)	144	237

Source : calculs des services du FMI

## E. Conclusion

**14. L'amélioration des résultats en matière de santé et d'éducation nécessite un effort concerté afin d'affecter davantage de ressources publiques à ces secteurs.** Le Tchad a certes amélioré l'accès à l'éducation et aux services financiers, mais avec une croissance démographique de 3 % par an, les autorités doivent poursuivre leurs efforts pour augmenter la fourniture de services. D'ici à 2030, 1,7 million de jeunes vont entrer dans le système éducatif et environ 5 millions de personnes auront besoin de soins de santé. Pour renforcer ces services, il conviendra de veiller à l'allocation efficiente des ressources, compte tenu des immenses besoins du pays en matière de développement.

**15. Il est capital d'identifier des sources de financement viables pour parvenir à améliorer les résultats en matière de développement.** Les estimations laissent apparaître que les seuls gains d'efficacité ne suffiront pas à satisfaire les demandes dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Il sera nécessaire de trouver des sources de revenus complémentaires au sein du pays, auprès de partenaires internationaux et du secteur privé pour relever le défi du financement sur le long terme.

## Annexe. Objectifs de développement durable et méthodologie

*Cette annexe contient les cibles utilisées pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) ainsi qu'une synthèse de la méthodologie utilisée pour estimer le coût de l'atteinte des ODD en matière de santé et d'éducation d'ici à 2030.*

### A. Objectifs de développement durable : cibles pour l'éducation et la santé

#### Objectif de développement durable 3 : bonne santé et bien-être pour tous

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

##### **Cibles de l'objectif 3**

3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100.000 naissances vivantes.

3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1.000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1.000 naissances vivantes au plus.

3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles ?

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.

3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.

3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.

3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

## Objectif de développement durable 4 : éducation de qualité

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

### Cibles de l'objectif 4

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage efficace au regard de l'objectif 4.

4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

## B. Méthodologie utilisée pour le calcul des coûts

### Éducation

Les dépenses totales consacrées à l'éducation peuvent s'exprimer comme suit :

$$\text{Dépenses d'éducation totales} = (\text{AWAGE} * \text{TSR} * \text{ER} * \text{SAP}) / (1 - y - z),$$

où les principaux paramètres de calcul des coûts sont le nombre d'enseignants, qui est dérivé en tant que produit du ratio enseignants/élèves (TSR), les taux de scolarisation (ER) et la population en âge d'être scolarisée (SAP) ; les salaires des enseignants (AWAGE) ; la part des dépenses courantes hors rémunérations (y) ; et la part des dépenses d'équipement (z).

La méthodologie fixe TSR, AWAGE, y, et z au niveau des valeurs médianes observées aujourd'hui dans les pays obtenant des résultats élevés en matière d'éducation, ventilés en fonction de la catégorie de revenu<sup>6</sup>. Puis, pour chaque pays, les dépenses consacrées à l'éducation en 2030 sont estimées en utilisant les facteurs et les coûts unitaires clés référencés correspondants et les projections du pays relatives à la croissance économique et à la population en âge d'être scolarisée. Pour 2030, nous prévoyons un taux de scolarisation de 100 % pendant au moins deux ans aux niveaux pré-primaire et supérieurs et pendant 12 ans pour l'enseignement primaire et secondaire. Les taux de scolarisation ciblés sont de 50 % pour l'enseignement pré-primaire et supérieur, et de 100 % pour le primaire et le secondaire.

## Santé

Les dépenses totales consacrées à la santé peuvent s'exprimer comme suit :

$$\text{Dépenses de santé totales} = (\text{DPR} * \text{pop} * (1 + \alpha/\rho) * \text{DAWAGE}) / (1 - x - y),$$

où les facteurs de coût et les coûts unitaires clés sont les salaires des médecins (DAWAGE) ; le nombre de médecins et d'autres membres du corps médical (calculé en utilisant la densité de médecins (DPR), la population totale (pop) et le ratio de médecins par rapport à tous les autres membres du corps médical ( $\rho$ )) ; le ratio de tous les salaires à l'exception de ceux des médecins par rapport aux salaires des médecins ( $\alpha$ ) ; la part des dépenses courantes hors rémunérations (y) ; et la part des dépenses d'équipement (z)<sup>7</sup>.

Le calcul des références pour DAWAGE, DPR, et  $\rho$  est effectué séparément par groupe de revenu en fixant leurs valeurs au niveau de la médiane observée aujourd'hui dans les pays obtenant de bons résultats en matière de santé<sup>8</sup>. Puis, pour chaque pays, les dépenses de santé en 2030 sont estimées sur la base des paramètres référencés, en utilisant les projections du pays en matière de croissance économique et de démographie.

<sup>6</sup> Les références sont fixées à la médiane pour les paramètres pour lesquels on a établi une moyenne depuis le niveau pré-primaire jusqu'au niveau supérieur. Le PIB par habitant des pays est utilisé pour cartographier les groupes de revenus et les paramètres référencés. Trois groupes ont été distingués pour le PIB par habitant (moins de 3.000 dollars ; entre 3.000 et 6.000 dollars ; et entre 6.000 et 18.000 dollars). Les pays obtenant de bons résultats sont ceux dont l'indice relatif à l'éducation de l'ODD4 est supérieur à 80 dans le groupe à faible revenu, à 82 dans le groupe à revenu moyen et à 84 dans le groupe à revenu élevé. Les seuils ont été choisis pour obtenir un échantillon de taille représentative pour les pays obtenant de bons résultats dans chaque groupe.

<sup>7</sup> On estime à 0,5 le ratio de tous les salaires hors médecins par rapport aux salaires des médecins. Les parts des dépenses d'équipement (x) et des autres dépenses courantes (y) dans le total des dépenses sont intégrées en utilisant les moyennes régionales et des groupes de revenu de la Banque mondiale.

<sup>8</sup> Les pays sont répartis en trois groupes de revenus en utilisant les mêmes fourchettes que pour l'éducation. Les pays obtenant de bons résultats sont ceux dont l'indice relatif à la santé de l'ODD3 est supérieur à 70 pour le groupe à faible revenu, à 78 pour le groupe à revenu moyen et à 84 pour le groupe à revenu élevé.